

RÉDUCTION DE L'ÂGE DE LA RETRAITE DANS L'ÉDUCATION

# LA LOI ADOPTÉE

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8215 MARDI 17 JUIN 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AGRESSION SIONISTE CONTRE L'IRAN

## Le Conseil de sécurité doit agir

Page 24

MOBILISATION GÉNÉRALE

# UN LIEN SACRÉ ENTRE LE PEUPLE ET L'ARMÉE

Le projet de loi relatif à la mobilisation générale a été adopté, hier, à la majorité lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN). Les députés ont consacré un cadre légal anticipatif face aux futures crises et menaces et l'alliance stratégique entre les citoyens et l'Armée nationale populaire. **Page 6**



AFFAIRE SANSAL

## Un comité douteux pour faire pression sur l'Algérie

Page 3

BAC

## La hantise des maths

Page 2

DROITS DE DOUANE

## Le geste fort de Pékin pour l'Afrique

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

## PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AUTISTES

### Préparatifs pour le lancement du Centre national

**LA MINISTRE** de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Soraya Mouloudji, a tenu, hier, la première réunion de coordination pour le lancement du projet de programme pédagogique et éducatif spécialisé et adapté en faveur des enfants atteints de troubles du spectre autistique. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion, qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs du lancement du Centre national de l'autisme et des centres régionaux à l'échelle nationale, s'est déroulée en présence de pédiatres, de professeurs hospitaliers spécialisés en psychiatrie, et d'orthophonistes et psychologues spécialisés dans les troubles du spectre autistique.

La ministre a entamé la rencontre en saluant la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de permettre aux enfants atteints de troubles du spectre autistique de bénéficier de soins particuliers et d'un accompagnement éducatif et psychologique spécialisé qui adhère aux normes internationales de prise en charge, tant scientifiques que logistiques.

Elle a également chargé le groupe de travail d'élaborer des mécanismes de mise en œuvre du Plan national pour l'autisme, de définir les fonctions du Centre national pour l'autisme, de proposer des programmes de formation spécialisés pour les professionnels qui s'occupent d'enfants atteints de troubles du spectre autistique et d'élaborer un programme pédagogique adapté.

Mouloudji a tenu à mettre en avant l'importance d'élargir le travail du comité pour inclure des experts en recherche scientifique et en éducation spécialisée, et de tirer parti de l'expérience des travailleurs sociaux.

Par ailleurs, elle a annoncé qu'un comité national sera créé ultérieurement pour suivre et évaluer la mise en œuvre du Plan national pour l'autisme au Centre national de l'autisme. Il comprendrait des représentants de divers secteurs ministériels et organismes compétents pour suivre et évaluer la mise en œuvre du Plan national dans différents domaines. Il s'agit en premier lieu de la prise en charge globale des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (détection précoce, diagnostic et intervention, amélioration des interventions spécialisées et des bonnes pratiques pour les personnes atteintes de troubles du spectre autistique). L'autre domaine concerne les secteurs de la Formation et recherche des médias et de la communication, ainsi que de la continuité de l'accompagnement des familles et de la reconnaissance de leur expérience.

La ministre a ajouté que ce comité élaborera également un mécanisme d'évaluation basé sur des indicateurs spécifiques pour mesurer les performances réelles et comparer les résultats obtenus avec les objectifs établis, garantissant ainsi des mesures appropriées qui seront prises à tous les niveaux.

**Sihem B.**

### DEUXIÈME JOUR DU BAC

# La hantise des maths

**La deuxième journée des épreuves du baccalauréat, qui s'est tenue hier, a mis les nerfs des candidats à rude épreuve, avec deux matières de poids au programme : les mathématiques le matin, puis l'anglais dans l'après-midi. Si cette dernière a été globalement bien accueillie, l'épreuve de mathématiques a divisé les candidats, suscitant des réactions partagées, notamment chez les élèves des filières scientifiques.**

Véritable pierre angulaire de ces filières, les mathématiques continuent de cristalliser l'angoisse, année après année. Plusieurs élèves interrogés à la sortie des centres d'examen ont confié avoir rencontré des difficultés, notamment en raison de la complexité de certains exercices. D'autres, en revanche, ont estimé le sujet abordable, mais « long et exigeant en gestion du temps ». Pour beaucoup, les mathématiques représentent l'une des matières les plus redoutées, tant en raison de leur poids dans la moyenne finale, avec des coefficients allant de 5 à 7 selon les spécialités, que de la rigueur qu'elles exigent.

Hier, à la sortie des centres d'examen, les candidats ne cachaient pas leur appréhension après avoir affronté l'épreuve des mathématiques, souvent considérée comme l'une des plus redoutables du baccalauréat. Entre soulagement, fatigue et stress persistant, les témoignages reflètent une diversité de ressentis selon les filières.

Une candidate de la filière sciences expérimentales s'est montrée plutôt rassurée. « Le sujet était à la portée de l'élève moyen, notamment la première question sur les suites mathématiques. Il n'y avait pas de piège, ou en tout cas, je n'en ai pas remarqué », a-t-elle confié. Appliquée, elle affirme avoir « répondu et vérifié sa feuille jusqu'à la dernière minute », tout en soulignant la longueur de l'épreuve.

De son côté, une élève en filière mathématiques évoque une expérience plus éprouvante. « Oui, l'examen était stressant. Certaines questions étaient très difficiles », a indiqué Amina. Après 4 heures et 30 minutes de réflexion intense, elle reconnaît que le défi était à la hauteur de l'enjeu. « Le coefficient de sept rend la matière décisive. Il faut impérativement viser la moyenne, sinon c'est quasiment impossible de compenser », a-t-elle ajouté. La déception se lisait, en revanche, sur les visages de certains candidats, qui ont trouvé les deux sujets un peu difficiles et longs. « Le sujet était hyper long. Nous nous sommes entraînés sur les sujets des années précédentes, mais ceux d'aujourd'hui étaient plus difficiles », déclare Sarah, jeune candidate en filière mathématiques. Sa camarade Hind affirme que les sujets étaient plus ou moins compliqués. « J'avais du mal à choisir le sujet à aborder et j'ai pris beaucoup de temps à lire et à relire



les exercices. Finalement, j'ai opté pour le deuxième et j'ai fait de mon mieux », a confié la jeune lycéenne.

Du côté des filières littéraires, la surprise a été plutôt bonne. Les élèves en langues étrangères ont trouvé l'épreuve des mathématiques plus accessible que prévu. Feriel, candidate rencontrée au centre d'examen El Idrissi, situé place du 1er Mai à Alger, estime que les sujets étaient « en lien direct avec le programme, sans pièges ni surprises ».

Consciente du faible coefficient de la matière dans sa filière (2), elle n'a pas, pour autant, négligé sa préparation. « Les mathématiques sont difficiles pour moi, mais j'ai pris des cours de soutien, parce que chaque point compte pour la moyenne générale », a-t-elle poursuivi. En dépit du stress ambiant, les épreuves se sont déroulées dans un climat calme et bien encadré, selon les surveillants et responsables des centres, qui saluent la discipline générale des candidats en cette deuxième journée.

Pour aujourd'hui, troisième jour de l'examen, les élèves des filières littéraires ont au programme les épreuves de philosophie. Les scientifiques passent celles de sciences de la vie et de la nature. Les candidats de la filière mathématiques sont attendus à l'épreuve de technologie, tandis que ceux de la filière gestion-économie composent en gestion, comptabilité et finances. Toutes ces matières sont majeures, leurs coefficients ne descendant pas en dessous de 6. L'après-midi sera plus léger, avec les épreuves de langue française.

#### DES RÈGLES STRICTES CONTRE LA FRAUDE

De son côté, le ministère de l'Éducation nationale a tenu à adresser un rappel ferme aux candidats concernant les règles de sécurité en vigueur dans les centres d'examen, notamment en ce qui concerne l'usage des téléphones et autres appareils électroniques.

Dans un communiqué publié hier, les autorités éducatives réaffirment leur engagement à garantir l'intégrité et l'égalité des chances pour tous les élèves, tout en insistant sur les lourdes conséquences que peut entraîner tout manquement à la réglementation.

« L'introduction du téléphone portable, même sans l'utiliser, constitue une infraction passible d'exclusion », avertit le ministère, précisant que tous les appareils doivent être remis à l'entrée des centres, dans des espaces dédiés.

Au-delà de cette mesure, l'administration rappelle que toute tentative d'obtenir ou de diffuser des réponses à l'aide d'un téléphone, d'une montre connectée ou de tout autre dispositif électronique est considérée comme un délit, puni par la loi algérienne.

Le ministère va encore plus loin : la simple publication d'un sujet d'examen sur Internet pendant l'épreuve, qu'elle émane d'un candidat, d'un encadrant ou d'un agent de service, est qualifiée de crime passible de poursuites judiciaires.

Ce rappel intervient alors que plus de 878 000 candidats passent l'examen cette année, dans un contexte de vigilance accrue face aux fraudes numériques, un phénomène qui a gagné en ampleur ces dernières années.

En conclusion, le ministère réitère ses vœux de succès à l'ensemble des candidats, tout en les appelant à faire preuve de responsabilité et maintenir un esprit de compétition sain, seul gage d'un examen équitable pour tous.

**Lynda Louifi**

### NOUARI PRÔNE L'ACCOMPAGNEMENT DES BACHELIERS

# «Les parents doivent être des alliés, pas des juges»

**ALORS** que les épreuves du bac battent leur plein et que le stress s'intensifie, notamment après une deuxième journée marquée par les redoutées mathématiques, Kamel Nouari, expert en éducation, appelle les parents à jouer un rôle clé, celui de soutien, pas de juge. Entre bienveillance, écoute et confiance, il livre les clés d'un accompagnement parental réellement aidant.

Les parents, eux aussi, vivent cette période avec tension, partagés entre l'inquiétude pour l'avenir de leurs enfants et l'espoir d'un bon résultat. Raison pour laquelle, estime Nouari, ils doivent jouer un rôle d'alliés et non de juges, afin d'apaiser la pression, sans l'amplifier.

Selon lui, l'accompagnement parental ne doit pas se limiter à l'organisation matérielle (fourniture de livres, gestion des horaires de révision, alimentation ou activités relaxantes). Le plus important reste le soutien affectif et psychologique, trop souvent négligé. « Ne demandez pas à votre enfant de réussir à tout prix, cela ne fait qu'ajouter à sa pression intérieure », alerte-t-il.

Chaque élève a ses forces et ses faiblesses, rappelle l'expert. « Il n'est pas nécessaire que votre enfant excelle en mathématiques. Peut-être a-t-il d'autres talents, d'autres affinités. L'essentiel est de le reconnaître pour ce qu'il est, pas pour ce que vous projetez pour lui », affirme-t-il. Nouari recommande d'adopter un discours bienveillant et rassurant, en répétant à l'enfant des phrases simples mais apaisantes telles que : « Quelle que soit ta note, je suis fier de toi », « Ce n'est qu'un examen, tu en as déjà réussi d'autres », « Je t'aime peu importe ton résultat », ou encore « Une note ne définira jamais tes rêves ni ton avenir ».

Il met également en garde contre la tendance à sacraliser certaines filières. « Ce n'est pas parce qu'on ne devient pas médecin ou professeur qu'on ne réussit pas sa vie », insiste-t-il.

Autre conseil : éviter de poser la fameuse question « Alors, tu as bien travaillé ? » juste après une épreuve. Cela ne fait qu'amplifier le stress du candidat, déjà fatigué et préoccupé. « Inutile aussi de le questionner sur le sujet de l'examen, mieux vaut l'aider à se concentrer sur l'épreuve suivante », recommande-t-il.

Nouari encourage également les élèves à rester jusqu'à la dernière minute dans la salle d'examen, et à ne jamais céder à la tentation de tricher. « Le risque est non seulement grave sur le plan éthique, mais aussi puni par la loi », rappelle-t-il. Il recommande aussi aux parents d'accompagner leurs enfants jusqu'au centre d'examen, matin et après-midi, afin d'éviter tout retard.

Enfin, l'expert insiste sur un geste symbolique mais essentiel : prévoir une récompense, même modeste, pour féliciter l'effort fourni, quel que soit le résultat. « Il y a une grande différence entre un élève qui a échoué et un autre qui a réussi, même avec une moyenne passable. L'effort mérite toujours d'être reconnu », souligne-t-il.

**Lynda L.**

FLN

# Soutien total à l'Iran

Le Front de libération nationale (FLN) a fermement dénoncé l'attaque militaire israélienne contre la République islamique d'Iran et a exprimé son soutien sans réserve à Téhéran. Le parti réaffirme l'attachement constant de l'Algérie aux principes de souveraineté, de justice internationale et de solidarité avec les peuples opprimés. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du FLN.



Le FLN a réagi avec fermeté à l'attaque de l'entité sioniste dirigée contre des cibles en République islamique d'Iran. Cette action, qualifiée de « crime d'agression manifeste », constitue « une violation grave et délibérée de tous les traités, conventions et principes du droit international », a-t-il affirmé. Il a également dénoncé le fait que « l'occupant sioniste continue d'imposer une logique de violence et de domination, au mépris total de la légitimité internationale ».
Le parti a souligné le caractère dangereux de cette escalade militaire, indiquant que « ce nouvel acte de provocation ne peut être perçu que comme une tentative délibérée d'élargir le cercle des tensions et de semer le chaos dans une région déjà marquée par de graves déséquilibres géopolitiques ». Pour le FLN, il s'agit d'un signal extrêmement préoccupant qui appelle à une réponse unie des forces pacifiques dans le monde. Face à cette situation jugée « alarmante », le FLN a exprimé « sa solidarité absolue avec la République islamique d'Iran, aussi bien son peuple que son gouvernement », tout en soutenant son droit souverain à assurer la défense de son territoire et de ses institutions.
Il a également soutenu que « l'Iran a le droit, en vertu des principes du droit international, de défendre sa souveraineté, l'unité de son territoire et la sécurité de ses institutions nationales. Et a pleinement le droit de répondre, par tous les moyens légaux, à cette agression injustifiable ». Il a ajouté que ce positionnement s'inscrit dans une cohérence historique et idéologique de soutien aux peuples confrontés à l'occupation, à l'injustice et à la politique de deux poids, deux mesures pratiquée par certaines puissances occidentales.

**FIDÉLITÉ À LA LIGNE DIPLOMATIQUE NATIONALE**

Par ailleurs, le FLN a tenu à saluer et à réitérer son appui inconditionnel aux « positions constantes et courageuses de l'Etat, sous la conduite du président de la République. Abdelmadjid Tebboune ». Il a rappelé l'engagement de l'Algérie en faveur des causes justes à travers le monde, avec une mention particulière pour la question palestinienne, érigée en dossier central de la politique étrangère du pays. Il a souligné que « l'Algérie a toujours défendu le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en rejetant toute forme d'ingérence extérieure et en dénonçant l'alignement cynique de certaines puissances internationales derrière l'entité sioniste. Notre pays reste un bastion de principes et de dignité sur la scène internationale ».
En outre, face à la complexité croissante des menaces qui pèsent sur la région, le FLN appelle ses militants, ses structures locales et l'ensemble du peuple algérien à la vigilance. Martelant qu'« il est essentiel, aujourd'hui, de faire preuve d'un sens politique élevé, d'une conscience aiguisée des défis de la période actuelle, et de contribuer activement à la consolidation du front intérieur ».
Le parti a également exhorté à « renforcer les valeurs d'unité nationale, à se mobiliser aux côtés des institutions de l'Etat et à faire bloc contre toutes les tentatives de déstabilisation ou d'atteinte à la souveraineté de l'Algérie ».
Relevant l'importance de préserver l'Algérie de toute tentative d'entraînement dans des conflits destructeurs, le FLN a déclaré que « l'Algérie maintient sa position de refuser de se laisser embarquer dans les axes de discorde et de chaos, tout en continuant à porter haut la voix des peuples opprimés et à défendre la justice dans le monde ».
Dans une tonalité résolument nationaliste, le parti historique a conclu en rappelant que le FLN reste « l'héritier de la mémoire des martyrs de la révolution de Novembre, porteur des idéaux de liberté, de dignité et d'indépendance ». A ce titre, il a affirmé son engagement indéfectible à défendre les causes nationalistes et à faire obstacle à toutes les formes d'injustice, où qu'elles se trouvent.

**Sihem Bounabi**

AFFAIRE SANSAL

# Un douteux comité pour faire pression sur l'Algérie

**APRÈS** plusieurs semaines d'accalmie, les soutiens de Boualem Sansal réactivent leur comité, lançant une nouvelle offensive contre l'Algérie. Cette fois, ils ont décidé de porter l'affaire à Bruxelles, en déposant une plainte auprès de la médiatrice de l'Union européenne. Le motif du dépôt de cette plainte est, selon leurs dires, « l'inaction coupable » de cette institution par rapport à cette situation, estimant qu'il s'agit d'un citoyen européen.
Par un courrier de deux pages, Noëlle Lenoir, ancienne ministre des Affaires européennes et présidente de son comité de soutien, ainsi qu'Arnaud Benedetti, rédacteur en chef de la Revue politique et parlementaire, qui en est le secrétaire général, annoncent avoir saisi Teresa Anjinho, médiatrice européenne, du manquement des autorités de l'Union européenne aux règles qui s'imposent à elles dans leurs relations avec le public.
La plupart des militants de ce comité sont français et se disent mobilisés dans cette démarche afin d'obtenir la libération de cet écrivain, dont les idées politiques sont très proches des courants de l'extrême droite française et des lobbies sionistes.
Selon eux, en interpellant l'UE, il s'agit de faire pression sur l'Algérie et sur la justice algérienne pour qu'elle absout cet écrivain de tout délit et le gracie. Ce comité de soutien, constitué généralement des hommes politiques de droite et des radicaux, des élus et des intellectuels, a également lancé une autre initiative intitulée « Je lis Sansal ». Elle est prévue le 20 et 21 juin prochain à Cannes en France.
Le comité compte multiplier des actions de ce genre. Certains d'entre eux ne cachent pas qu'ils feront appel à l'Elysée, encore une fois, et à des intellectuels indépendants de différentes nationalités, pour qu'ils interviennent auprès des autorités algériennes.
Il convient de souligner que cet écrivain algérien, qui a obtenu depuis quelques mois la nationalité française, a adopté d'une manière franche et éhontée les thèses du régime expansionniste marocain. Il avait affirmé qu'une bonne partie de l'ouest de l'Algérie appartenait à la monarchie de Mohamed VI. Ses déclarations relayées par les médias tombent sous le coup de la loi algérienne. C'est une atteinte à l'unité du territoire national, réprimée par la loi algérienne.
Sansal a été arrêté en novembre dernier à l'aéroport d'Alger, alors qu'il venait de France. Sur la base de l'article 87 bis du Code pénal algérien, il a été placé sous mandat de dépôt. En mars dernier, il a été jugé et condamné à cinq ans de prison ferme et cinquante millions de centimes d'amende.
Pour rappel, ce n'est pas la première fois que l'UE est saisie par les soutiens de Sansal, lui exigeant une réaction « forte », dans la foulée de la guerre déclenchée par des figures de l'extrême droite, menée par le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, contre l'Algérie et les Algériens.
Même le Parlement européen s'est saisi de l'affaire en votant une résolution pour la libération de l'écrivain. Les députés algériens ont réagi fermement à cette résolution en signant une déclaration accusant le Parlement européen de porter des « allégations trompeuses dans le seul but de lancer une attaque flagrante contre l'Algérie ». Ils ont accusé le Parlement européen de faire des déductions politiques.

**Hachemi B.**

## HOMMAGE À ABDERRAHMANE ABDAOUI À BOU-SAÂDA

### Rebiga appelle à transmettre l'héritage des chouhada

**UNE VIBRANTE** cérémonie de commémoration s'est tenue hier à Bou-Saâda, dans la wilaya de M'sila, à l'occasion du 67e anniversaire de la mort du martyr Abderrahmane Abdaoui. Présidée par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, cette journée du souvenir a réuni autorités locales, membres de la famille du défunt, anciens compagnons d'armes et moudjahidine de la région.
La rencontre, organisée par l'Association de la wilaya VI historique, a été marquée par une allocution du ministre, qui a rappelé l'importance de préserver et de transmettre la mémoire nationale. « Commémorer les héros de la lutte armée, c'est entretenir la flamme du patriotisme et glorifier ceux qui ont donné leur vie pour la liberté », a déclaré M. Rebiga, en insistant sur les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer l'ancrage de l'histoire dans l'esprit national.
Le ministre a souligné que ces commémorations ne sont pas de simples rituels, mais des opportunités pédagogiques. « Elles permettent aux jeunes générations de se réapproprier leur histoire, de comprendre l'ampleur des sacrifices consentis et de s'inspirer des valeurs de courage, de fidélité et de dévouement », a-t-il ajouté.
La figure du martyr Abderrahmane Abdaoui a occupé une place centrale dans les discours et les témoignages. Né en 1934, ce fils de la région a rejoint l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956. Brillant, discipliné et animé d'une foi inébranlable en la cause nationale, il a été nommé responsable de la zone 3 de la wilaya VI historique avant de tomber au champ d'honneur en 1958, dans la région de M'higuen, commune de Slim.
En sa mémoire, une stèle commémorative a été inaugurée à l'endroit exact où il a été tué, aux côtés de plusieurs de ses compagnons. L'émotion était palpable chez les membres de sa famille et les anciens moudjahidine venus saluer une dernière fois celui qu'ils considèrent comme un symbole de bravoure et de sacrifice.
En clôture de la cérémonie, M. Rebiga a réitéré son appel à faire des sites historiques de la guerre de libération des lieux vivants de transmission et de réflexion. Il a notamment insisté sur la restauration et la valorisation de ces espaces, pour qu'ils servent d'outils pédagogiques à destination des jeunes, mais aussi de repères symboliques pour l'ensemble des citoyens. Le devoir de mémoire, a conclu le ministre, est une « responsabilité collective qui engage l'État, les institutions éducatives et la société civile ».
Abderrahmane Abdaoui est tombé au champ d'honneur le 08 septembre 1958 à l'âge de 24 ans dans une embuscade tendu par les traitres Bellounis et l'armée française au lieudit Djebel Ellaba dans la région de Bou-Saâda. Il fut atrocement torturé avant d'être achevé.

**M. B.**

## MASCARA AMÉLIORE SON RÉSEAU ROUTIER

### La sécurité au cœur des priorités

**L'AMÉLIORATION** du réseau routier à Mascara place la sécurité des usagers et le bien-être des citoyens au centre des préoccupations des autorités locales. Suivant les orientations du wali Aïssi Fouad, les services techniques, ont poursuivi les opérations de réhabilitation des voiries urbaines, notamment à travers le comblement des nids-de-poule, la régularisation des points noirs et l'installation de dispositifs de sécurité, dans le cadre d'un programme structuré et durable. C'est ce qu'a indiqué la wilaya dans un communiqué. Dans le cadre de la mise en œuvre des directives du wali, les travaux de remblayage des nids-de-poule et d'entretien des routes urbaines se sont poursuivis dans plusieurs secteurs de la ville. Menées sous la supervision des services de la direction des travaux publics et l'encadrement d'équipes techniques spécialisées, ces interventions visent à renforcer la sécurité routière, tout en améliorant les conditions de circulation au quotidien, souligne le même texte. L'opération a concerné plusieurs axes importants à travers différents quartiers, notamment Sidi Saïd, Baba Ali, Kadi Merah et la huitième zone. Dans ces endroits, des travaux ciblés ont permis de combler des dégradations de chaussée qui provoquaient des ralentissements, des risques d'accidents et une gêne importante pour les usagers, qu'ils soient automobilistes ou piétons, lit-on dans le communiqué. Par ailleurs, plusieurs points noirs, identifiés comme critiques, ont fait l'objet d'une régularisation technique permettant d'éliminer les dangers potentiels. La même source indique que, dans une démarche complémentaire, un ralentisseur a été installé sur la route RN14 dans le but de réduire la vitesse excessive des véhicules et de garantir une meilleure sécurité des piétons, notamment dans une zone à forte densité de circulation. Ces interventions s'inscrivent dans un plan d'action plus large mis en œuvre par les autorités de la wilaya afin de moderniser les infrastructures urbaines et d'améliorer la mobilité dans les quartiers. L'objectif est aussi d'instaurer une politique d'entretien régulier et durable, fondée sur les priorités identifiées lors des inspections de terrain effectuées par les services compétents, ajoute le texte. Les travaux se poursuivront de manière progressive afin de couvrir l'ensemble des sites concernés dans les différentes communes de la wilaya. Les autorités locales réaffirment leur engagement à respecter les normes techniques en vigueur et à garantir la qualité des réalisations, en application des directives du wali, déterminé à répondre efficacement et rapidement aux attentes des citoyens.

**Brahim Mazi**

## LE PROJET DE LOI ADOPTÉ À L'APN

# L'attractivité minière renforcée

***Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, à la majorité, le projet de loi sur les activités minières, qui vise à accroître l'attractivité du secteur minier en Algérie et à améliorer le climat d'investissement dans ce domaine.***

La nouvelle loi minière, adoptée lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, est porteuse de nouvelles mesures et d'incitations au profit des opérateurs algériens et étrangers.

Les nouvelles dispositions visent à encourager l'investissement minier en Algérie, en renforçant la transparence et la stabilité dans le secteur et en s'adaptant aux évolutions. Le nouveau texte souligne que l'instauration d'un climat d'investissement attractif et transparent passe par «la simplification des procédures, l'amélioration de la gouvernance et la promotion des partenariats». Le même texte consacre plusieurs nouveaux principes, notamment la garantie d'»un libre accès aux informations géologiques, la simplification de l'obtention des autorisations, l'attribution des titres miniers de manière transparente, et la suppression des conditions contraignantes qui limitaient l'accès des investisseurs privés et étrangers à l'exploration».



L'autre nouveauté de taille et qui est à même d'encourager les investisseurs étrangers, selon la nouvelle loi, c'est que cette dernière permet «l'exercice des activités d'exploration sans l'obligation, à ce stade, de créer une entreprise de droit algérien, ce qui lèverait l'un des principaux obstacles bureaucratiques».

Les investisseurs qui auront découvert des gisements exploitables auront, ainsi, le droit de demander directement un titre d'exploitation, selon les explications du ministre.

En outre, le texte de loi prévoit la possibilité pour une entreprise nationale de participer à hauteur de 20% aux projets d'exploration réussis dans des sites nouveaux et inconnus auparavant, avec une participation non plafonnée dans les projets basés sur des études financées par l'Etat.

Il prévoit également des mécanismes clairs pour accorder la priorité aux entreprises algériennes dans la sous-traitance et les services, et oblige les sociétés minières à adopter des programmes concrets de recrutement et de formation des compétences locales, ainsi que le transfert de technologies et de savoir-faire, tout en garantissant l'approvisionnement prioritaire du marché national avant l'exportation. Pour ce qui est de la règle 49/51 dans le secteur minier, à l'exception des carrières, le ministre avait précisé que l'objectif de cette révision était de trouver un équilibre entre l'attraction des investissements et la protection des intérêts nationaux, à travers des mécanismes plus flexibles et efficaces, tels que le droit de préemption et le contrôle rigoureux.

Il a également affirmé que l'Etat se réservait le droit de réguler et de contrôler les activités minières à travers des lois et des cahiers des charges imposant des obligations strictes aux investisseurs en matière d'environnement et de développement local.

«Le contexte géoéconomique mondial, marqué par une forte augmentation de la demande en ressources minérales, notamment celles liées à la transition énergétique et aux nouvelles technologies, impose aux pays de renforcer leurs capacités en matière d'exploration et de transformation minière.

Ce que l'on appelle aujourd'hui la sécurité minérale constitue désormais une composante essentielle du concept de souveraineté économique, au même titre que la sécurité alimentaire et énergétique», avait argumenté Arkab en défendant son projet de loi.

**T. Gacem**

## DEMANDE MONDIALE DE PETROLE

# L'Opep maintient ses prévisions de croissance

**L'ORGANISATION** des pays exportateurs de pétrole (Opep) maintient ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2025 et 2026 en dépit des incertitudes économiques et géopolitiques.

Dans son rapport mensuel publié hier, l'Organisation table sur une croissance en 2025 de la demande d'or noir de 1,3 million de barils par jour (mb/j), comme le mois dernier et estime que la consommation sera de 105,1 mb/j. L'Organisation qui réévalue mensuellement ses projections en fonction des évolutions de la conjoncture, a indiqué que dans les pays de l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE), les pays développés, la demande de pétrole devrait croître d'environ 0,2 mb/j en 2025, tandis que la demande hors OCDE devrait croître de plus de 1,1 mb/j en 2025.

En 2026, la demande mondiale de pétrole devrait également progresser de 1,3 mb/j, avec une croissance encore plus forte des pays non membres de l'OCDE (1,2 mb/j contre 0,1 mb/j pour la zone OCDE), pour s'établir à 106,4 millions de barils par jour.

Du côté, de l'offre, la production des pays hors-Opep devrait augmenter en 2025 de 0,8 mb/j, comme le mois dernier, pour un total de 54 mb/j.

«La demande de pétrole atteint de nouveaux records chaque année», a commenté le secrétaire général de l'Opep, Haitham Al-Ghais, lors d'une table ronde à la conférence Energie Asie en Malaisie. Il n'a cependant pas abordé la question et les répercussions de l'agression de l'entité sioniste contre l'Iran sur l'approvisionnement en or noir.

Ces prévisions interviennent dans un contexte particulier, soit l'escalade au Moyen-Orient avec son impact sur le marché pétrolier.

Les cours du pétrole qui ont flambé sur fond de craintes de perturbations de la production et de l'acheminement de l'or noir, vendredi, atteignant des pics non enregistrés depuis janvier, ont retrouvé hier leur niveau du début de l'année. Le baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,93% à 73,54 dollars, et le West Texas Intermediate reculait de 0,86% à 72,35 dollars.

**Hamid B.**

## SONAREM – GROUPE MALAISIEN LION

# Signature d'un mémorandum d'entente

**UN MÉMORANDUM** d'entente a été signé entre le groupe Sonarem et le groupe malaisien Lion, visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation minières et de l'industrie de l'acier. C'est ce qu'a indiqué communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, du PDG du Groupe Sonarem, Belkacemi Soltani. Les deux parties sont convenues d'examiner les opportunités de coopération dans les domaines d'exploration et d'exploitation minières, notamment l'or, le cuivre, le manganèse et autres minerais, outre la promotion des investissements communs, l'échange des expertises et la formation des compétences.

Les domaines de coopération comprennent également le développement des sites miniers à identifier ultérieurement, ainsi que la transformation des ressources minières, ajoute le communiqué, soulignant l'accord des deux parties sur l'identification des projets prioritaires et l'établissement des cadres techniques, financiers et juridiques qui régiront leur coopération. La délégation du groupe malaisien Lion a été reçue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 18 décembre 2024, rappelle-t-on. Elle a également été reçue par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, le 11 juillet 2024, et par le PDG du groupe Sonarem, le 22 avril 2025, lors de séances consacrées à l'examen des perspectives de coopération future entre les deux parties.

**S. N.**

SUPPRESSION DE DROITS DE DOUANE

# LE GESTE FORT DE PÉKIN POUR L'AFRIQUE

*Premier partenaire commercial de l'Afrique depuis plusieurs années, la Chine veut renforcer ses liens commerciaux avec ce continent. La suppression par Pékin des droits de douane sur les exportations de 53 pays africains, dont l'entrée en vigueur n'est pas encore connue, devrait surtout stimuler les exportations de ces pays vers un grand marché. L'Algérie va tirer parti de cette mesure, surtout que le pays ambitionne de pénétrer de nouveaux marchés.*



Mesure forte de Pékin au profit de 53 pays africains qui devront désormais bénéficier de la suppression des droits de douane, l'objectif de cette mesure étant de renforcer la coopération avec le Continent africain mais surtout stimuler les exportations africaines.

La Chine, qui avait auparavant détaxé 33 pays africains, vise aussi à rééquilibrer la balance commerciale, jusque-là en faveur de Pékin.

L'annonce a été faite lors de la réunion de coopération sino-africaine, qui s'est tenue jeudi dernier à Changsha, dans la province du Hunan. Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Lin Jian, a en effet affirmé que le Président chinois a annoncé que son pays «mettrait en œuvre la politique consistant à accorder à 53 pays africains un traitement tarifaire nul qui faciliterait davantage les exportations» et que le pays «collaborerait avec l'Afrique pour poursuivre la mise en œuvre des dix actions de partenariat, fournissant ainsi des orientations importantes pour faire progresser conjointement la modernisation et la construction d'une communauté sino-africaine».

Une mesure qui intervient au moment où le continent est confronté à une augmentation de taxes douanières allant jusqu'à 50 % sur certains produits entrant aux Etats-Unis d'Amérique.

La Chine entend donc renforcer son partenariat avec le continent, avec lequel le pays veut élargir l'ouverture et la coopération. L'Algérie, qui ne cesse de renforcer son partenariat économique avec la Chine – celui-ci s'est consolidé au mois d'avril dernier avec la signature de 8 mémorandums d'entente couvrant plusieurs secteurs d'activité – devrait bénéficier de cette suppression des droits de douane. Le pays est en effet en quête de nouveaux marchés pour ses produits.

Dans ce sens, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, avait, à l'occasion du dernier Forum économique algéro-chinois, appelé à faciliter le placement des produits algériens sur le marché chinois. «Le volume des échanges commerciaux est de 12,5 milliards de dollars en 2024, dont 10,5 importations et 2 milliards d'exportations algériennes vers la Chine», avait-il précisé, soulignant la solidité des relations économiques et commerciales bilatérales. Il avait alors appelé les autorités chinoises à faciliter l'intégration du marché chinois, notant les efforts déjà consentis par ces dernières pour promouvoir les produits algériens.

Le ministre de l'Industrie avait, en outre, lancé un appel aux opérateurs algériens en vue de multiplier les efforts pour élargir et diversifier les produits exportables vers la Chine, appelant, par la même occasion, les hommes d'affaires chinois afin de saisir les opportunités qu'offre le marché algérien pour les investissements directs étrangers et ainsi soutenir les capacités de production locales.

**Lilia A. A.**

NOUREDDINE OUADAH À MOSTAGANEM

# Cap sur l'innovation et l'entrepreneuriat

**LE MINISTRE** de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, a entamé hier une visite à Mostaganem placée sous le signe de l'innovation et de l'entrepreneuriat local. En sillonnant les structures universitaires et les microentreprises de la wilaya, il a mis en avant l'importance de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, du développement des start-up et de la transition vers une économie fondée sur la connaissance. C'est ce qu'a indiqué la wilaya dans un communiqué.

Le ministre a débuté sa visite en se rendant à l'Institut technologique rattaché à l'université Abdelhamid-Ben Badis, en présence du wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh. Cette première étape a permis au ministre de constater l'état d'avancement des mécanismes de soutien à l'innovation entrepreneuriale dans le milieu universitaire. Il a visité l'incubateur de start-up ainsi que le centre de développement de l'entrepreneuriat, deux structures clés pour la promotion de l'initiative étudiante et la création de projets innovants, lit-on dans le communiqué.

Le ministre a également pris connaissance des différents programmes de formation et d'encadrement, et a pu observer de près l'interaction entre les bénéficiaires, les encadreurs et les partenaires économiques.

Une séance de discussion interactive avec les jeunes porteurs de projets lui a permis d'écouter leurs préoccupations, de découvrir leurs expériences et de recueillir leurs propositions, précise la même source.

Dans le prolongement de sa visite, le ministre s'est rendu au quartier Salamander, où il a visité plusieurs microentreprises et start-up actives dans des secteurs innovants à forte valeur ajoutée, à l'instar de la microentreprise spécialisée dans la fabrication de savon traditionnel. Sur place, il s'est enquis des conditions de production et du modèle économique adopté, saluant l'implication des artisans dans la diversification de l'économie locale.

La visite s'est poursuivie au sein de la Sarl SEFRONE, fondée en 2022, spécialisée dans les solutions informatiques sur mesure.

Cette entreprise innovante accompagne les organisations dans leur transformation numérique, avec un accent particulier sur les technologies financières (FinTech), précise le même texte. Présente en Algérie, en Europe et dans les pays du Golfe, elle emploie 15 salariés directs, 4 collaborateurs dans le cadre du statut d'autoentrepreneur, et a déjà réalisé 14 projets.

Enfin, le ministre s'est rendu dans une microentreprise dédiée à la vente de matériel médical, où il a pu évaluer les mécanismes de gestion et l'ancrage local de l'entreprise. Il a souligné l'importance stratégique de ce type d'activité dans le développement de l'économie de la santé et la fourniture de solutions adaptées aux besoins du territoire, a conclu le communiqué.

**Brahim Mazi**

## INVESTISSEMENTS

### Intérêts des Turcs pour les énergies renouvelables

**L'AGENCE** algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu une délégation turque souhaitant investir dans le domaine des énergies renouvelables, a indiqué l'Agence dans un communiqué. La rencontre avec la délégation turque, conduite par Tahir Nursaçan, PDG de la société Algeria Investment Solar Energy (une entreprise turque de droit algérien), a été consacrée à l'examen des moyens de concrétisation d'un projet d'investissement qualifié d'»important» dans le domaine des énergies renouvelables, dans la zone industrielle de la wilaya de Saïda, est-il précisé de même source. La rencontre, qui s'est tenu au siège de l'Agence à Alger, a été une occasion pour le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, d'assurer sa pleine disponibilité à accompagner les projets sérieux qui s'inscrivent en droite ligne dans les priorités de l'Etat algérien en matière de transition énergétique et de développement durable, ainsi que ceux contribuant à un développement régional équilibré, conclut le communiqué.

**S. N.**

## RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2022

### L'APN adopte le projet de loi

**LES MEMBRES** de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, à la majorité, le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022, lors d'une séance plénière. Le texte présente les résultats de l'exécution de la Loi de finances, qui démontrent que les recettes réalisées en 2022 ont atteint 7244 milliards de DA, alors que les dépenses budgétaires exécutées se sont élevées à 10494 milliards de DA.

Pour ce qui est des dépenses, elles ont enregistré une baisse de 1116 milliards de DA par rapport aux prévisions de la Loi de finances complémentaire (LFC) 2022, lesquelles ont été réparties en 7443 milliards de DA de dépenses de fonctionnement et 3050 milliards de DA de dépenses d'équipement, avec un taux de consommation estimé à 90,4 %.

Quant aux comptes spéciaux du Trésor, ils ont enregistré, à la clôture de l'exercice 2022, un solde positif de 2169 milliards de DA, contre 477 milliards de DA à la fin de l'année 2021.

**S. N.**

## BANQUE D'ALGÉRIE

### Une délégation du FMI reçue par Taleb

**LE GOUVERNEUR** de la Banque d'Algérie (BA), Salah-Eddine Taleb, a reçu, hier, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Charalambos Tsangarides, Chef de mission auprès de cette institution monétaire, a indiqué un communiqué de la BA.

La rencontre s'est tenue dans le cadre du lancement de la mission de consultation au titre de l'article IV du FMI pour l'année 2025, qui a débuté hier et se poursuivra jusqu'au 30 juin 2025, a précisé la même source. Cette entrevue, qui se tient entre le FMI et les pays membres, donnera lieu à «un programme de réunions multisectorielles, portant sur les évolutions macroéconomiques récentes, ainsi que les perspectives économiques à moyen terme de l'Algérie», selon explique le document.

**M. B.**

TOXICOMANIE

# La riposte de l'Algérie et la Tunisie

La lutte contre la toxicomanie, la consolidation des relations algéro-tunisiennes dans le domaine sanitaire et le renforcement de la coopération régionale face aux défis complexes qui touchent les systèmes de santé étaient au centre de la rencontre, à Tunis, entre le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, et son homologue tunisien Mustapha Ferjani.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Santé. Cette rencontre, qui s'est déroulée en marge de la conférence régionale « One Health », a été l'occasion pour les deux ministres d'avoir un échange approfondi autour du fléau de la toxicomanie et des ravages causés par la consommation de drogue.

Une problématique que les deux parties considèrent comme un fléau transfrontalier, appelant des réponses concertées à la fois médicales, psychologiques et sociales, affirmant que « nous devons envisager la lutte contre la toxicomanie dans toute sa complexité, en misant sur la prévention, l'accompagnement psychosocial et l'insertion durable des jeunes concernés ».

Les deux ministres ont également souligné l'importance d'impliquer l'ensemble des acteurs, écoles, familles, structures de santé, justice, associations et collectivités locales, dans une stratégie coordonnée de prévention, assurant que « le combat dépasse le strict champ de la santé. C'est un enjeu de société qui interpelle tous les secteurs ». Ils ont aussi échangé sur les méthodes les plus efficaces en matière de traitement, mettant l'accent sur l'intégration de la prise en charge psychosociale dans les dispositifs thérapeutiques.

En outre, dans la continuité de cette dynamique régionale, les deux ministres ont convenu de réactualiser le mémorandum d'entente sanitaire entre les deux pays, afin de le rendre plus souple et adapté aux nouveaux enjeux. Cette révision a pour objectif le renforcement des capacités communes dans la gestion des crises sanitaires, l'amélioration des performances hospitalières et le partage d'expertises.

L'industrie pharmaceutique, et plus précisément la production locale de médicaments, ont occupé une place prioritaire dans le programme de coopération entre les deux pays. Les deux parties ont affiché leur volonté de promouvoir le transfert de technologies, de soutenir les synergies




industrielles et de développer les capacités de production de médicaments essentiels dans l'espace maghrébin.

L'échange d'expériences entre établissements de santé, la formation conjointe des professionnels ainsi que l'organisation de journées scientifiques et de séminaires conjoints font également partie des chantiers envisagés. Les deux ministres ont ainsi souligné qu'« il est essentiel d'encourager le dialogue scientifique et la montée en compétence croisée de nos équipes médicales ».

**DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LA BANQUE MONDIALE**

Le ministre de la Santé s'est également entretenu avec le directeur régional de la Banque mondiale pour le Maghreb et Malte, Ahmadou Moustapha Ndiaye. Cet échange a permis aux deux parties d'examiner les défis sanitaires et environnementaux auxquels fait face la région, en lien avec les grands équilibres écologiques et la sécurité alimentaire. A l'issue de cette rencontre, MM. Saihi et Ndiaye ont plaidé pour la création d'un cadre régional de coopération multilatérale, capable de garantir à la fois la sécurité sanitaire et la durabilité environnementale. « Nous ne pouvons plus traiter la santé publique de manière sectorielle. Une approche globale s'impose, où santé humaine, environnement et sécurité alimentaire forment un tout indissociable », ont-t-ils assuré d'une seule voix. Dans cette perspective, M. Ndiaye a exprimé le soutien de la Banque mondiale à des initiatives régionales fondées sur la prévention, la veille sanitaire, l'amélioration des infrastructures et la formation des ressources humaines locales. L'Algérie a réitéré, à cet égard, sa volonté de travailler étroitement avec les institutions financières internationales pour concrétiser cette vision sur le terrain.

Il convient de noter que les différents entretiens bilatéraux et multilatéraux menés à Tunis ont mis en évidence l'importance stratégique de l'approche « One Health ».

Cette approche holistique, qui établit une passerelle entre la santé humaine, animale et environnementale, s'impose aujourd'hui comme un levier stratégique pour anticiper les crises et consolider les systèmes sanitaires dans la durée. M. Saïhi a rappelé que cette philosophie guide de nombreuses réformes en cours en Algérie. Elle se traduit par la mise en place de mécanismes d'alerte précoce, le développement de politiques intersectorielles de prévention ainsi que par l'engagement de nouveaux partenariats scientifiques et techniques. L'objectif affiché est de bâtir un système de santé algérien plus résilient, plus équitable et plus apte à réagir face aux risques globaux, tout en contribuant à la stabilité régionale par une diplomatie sanitaire active.

**Sihem Bounabi**

MOBILISATION GÉNÉRALE

# Un lien sacré entre le peuple et l'Armée

**LE PROJET** de loi relatif à la mobilisation générale a été adopté, hier, à la majorité lors d'une en séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) par les députés qui ont consacré un cadre légal anticipatif face aux futures crises et menaces et l'alliance stratégique entre les citoyens et l'Armée nationale populaire.

La session, présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, a vu l'adhésion massive des députés autour de ce texte stratégique, salué par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, comme un « instrument juridique fondamental pour la préservation de la souveraineté nationale et la défense des intérêts supérieurs de l'Etat algérien ».

Dans un contexte régional et international marqué par l'instabilité, la montée des risques hybrides et l'intensification des menaces non conventionnelles, le projet de loi sur la mobilisation générale a été présenté comme la réponse idoine à un besoin pressant de consolidation de la résilience nationale.

Le ministre de la Justice s'est félicité de l'adoption de ce texte, affirmant que « l'Etat, à travers ce projet, renforce sa capacité d'anticipation et de réaction face à toute forme de menace, de crise ou de catastrophe ». Il a insisté sur la nature proactive de la loi, destinée à préparer le pays à faire face à des défis multidimensionnels, qu'ils soient sécuritaires, sanitaires, environnementaux ou technologiques.

Lors de son intervention, le garde des Sceaux a souligné la portée symbolique du texte qui vient, selon lui, consacrer « la relation sacrée entre l'Armée nationale populaire et le peuple algérien ». Une alliance stratégique qui, a-t-il affirmé, « permettra à l'Algérie de gagner davantage en force, en immunité et en solidité face aux défis présents et futurs ».

Il a estimé que ce nouveau cadre juridique constitue une réponse institutionnelle à toute tentative de fragilisation de l'unité nationale ou de déstabilisation de l'Etat. « Je suis convaincu que grâce à l'engagement indéfectible des patriotes sincères, l'Algérie des martyrs triomphera de toutes les conspirations et fera échouer tous les plans hostiles visant notre pays et son régime républicain », a-t-il souligné, dans une déclaration empreinte de gravité et de détermination.

Appel à la vigilance citoyenne

Dans le prolongement de cette adoption, M. Boudjemâa a interpellé directement les députés, les appelant à jouer un rôle actif dans la sensibilisation de l'opinion publique et la défense de l'unité nationale. « Sans aucun doute, vous saurez vous mobiliser pour accompagner les efforts de sensibilisation des citoyens et du mouvement associatif, afin de faire barrage à toutes les tentatives de désinformation et aux interprétations malveillantes, quelles qu'en soient les origines », a-t-il lancé.

Il a également mis en garde contre les discours hostiles qui tentent de semer le doute dans l'esprit des Algériens à l'encontre des initiatives nationales d'unification et de la consolidation de la souveraineté. « Nous devons répondre à ces tentatives de manipulation par une action collective, lucide et ancrée dans les valeurs républicaines de notre société », a insisté le ministre.

Il convient de noter que ce projet de loi sur la mobilisation générale s'inscrit dans une logique de refondation juridique de l'Etat, qui entend se doter d'outils efficaces face aux mutations du monde contemporain. Il permet au pays d'adopter une posture d'anticipation plutôt que de réaction, en définissant clairement les mécanismes de mobilisation, les niveaux d'alerte et les rôles des différents acteurs institutionnels et civils en cas de menace majeure.

Le texte prévoit aussi une coordination renforcée entre les autorités civiles et militaires, ainsi que la mobilisation des moyens humains, matériels et technologiques pour garantir la continuité de l'Etat et la protection du peuple.

L'adoption du projet a été largement saluée par les députés de l'APN, toutes tendances confondues. Les interventions ont relevé la pertinence du texte dans un contexte où la sécurité globale devient un enjeu partagé par toutes les nations.

**Sihem Bounabi**

TÉHÉRAN RÉAFFIRME SON DROIT À LA LÉGITIME DÉFENSE

# L'AIEA et les Occidentaux ont favorisé l'agression sioniste

Dans un communiqué du ministère iranien des Affaires étrangères, Téhéran a réitéré hier son propos quant à l'implication des pays occidentaux dans l'agression sioniste. A ce sujet, l'Iran rappelle la duplicité des Etats-Unis qui, au nom du retour aux négociations sur le dossier nucléaire iranien, avaient entamés des pourparlers indirects à Mascate, capitale du sultanat d'Oman et à Rome en Italie.

Cependant, et vue la tournure des événements, il s'avère que les Américains étaient plutôt dans la posture de l'écran de fumée pour leurrer les Iraniens afin de permettre au cabinet criminel de Netanyahu de préparer et d'exécuter l'attaque contre l'Iran.

Sur ce sujet, il n'y a pas que les Américains. L'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) à elle aussi servi d'alibi pour justifier l'attaque de l'Iran par l'entité sioniste. Lors de sa réunion, lundi 9 juin, le Directeur général de l'agence onusienne, Rafael Grossi, a exprimé une vive inquiétude face à l'ampleur de l'enrichissement d'uranium en Iran, avertissant que les stocks actuels du pays s'approchent dangereusement du seuil nécessaire à la fabrication d'une arme nucléaire. Lors d'une conférence de presse tenue à l'ouverture de la réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA à Vienne, Rafael Grossi a déclaré que le niveau d'enrichissement réalisé par Téhéran « ne peut être ignoré ».

A la fin de la réunion de Vienne, jeudi 12 juin, l'AIEA a conclu que l'Iran ne respecte pas ses engagements en matière de non-prolifération, incitant son Conseil des gouverneurs à adopter une résolution le déclarant non conforme à ses obligations internationales. Cette résolution, adoptée par les 35 membres du Conseil de l'AIEA. Selon des sources diplomatiques, 19 pays ont voté en faveur du texte, tandis que la Russie, la Chine et le Burkina Faso s'y sont opposés. Onze pays se sont abstenus.

Il est clair désormais que l'AIEA a fourni un blanc-seing à l'entité sioniste pour agresser l'Iran, avec la bénédiction de




l'administration Trump. L'attaque perpétrée par le gouvernement de Netanyahu et l'assassinat ciblé de haut gradé de l'armée iranienne ainsi que les responsables des Gardiens de la Révolution et des scientifiques procède d'une stratégie criminelle qui vise à détruire le programme nucléaire civil de l'Iran. Le but des puissances impérialistes ? Empêcher l'émergence de toute puissance, fut-elle une puissance du seuil, afin de garantir la suprématie stratégique de l'entité sioniste dans la région.

D'ailleurs, le narratif américano-euro-sioniste insiste sur le caractère de « danger existentiel » que représenterait l'Iran non seulement pour l'entité sioniste, mais pour la paix et la sécurité dans le monde. A ce propos, le communiqué des Affaires étrangères iraniennes a le mérite de rétablir la vérité. « L'entité sioniste est le seul pays détenteur d'armes nucléaires et de destruction massive (ADM) comme il est non signataire des traités internationaux et surtout le Traité de non-prolifération des armes nucléaires », peut-on lire dans le communiqué.

La démarche iranienne devient ainsi compréhensible pour ceux qui ne veulent rien voir ! Téhéran est, conformément à la légalité internationale, en légitime défense, même s'il procède au bombardement des sites militaires et stratégiques sionistes en guise de réponse à l'agression de celui-ci. Aussi, la DCA iranienne a également réussi à abattre de nombreux avions F-35 et des drones lancés par l'entité sioniste contre des cibles civiles en Iran, ce qui est en soi un exploit.

Dans son communiqué, l'Iran met en garde contre toute intervention de pays tiers dans l'agression sioniste, même si c'est un secret pour personne, que cette attaque bénéficie de soutien logistique, militaire, de renseignement qu'apportent les bases américaines dans la région. Washington se trouve ainsi mise face à ses responsabilités historiques, légales et stratégiques. Le bombardement de sites iraniens, nucléaires, scientifiques et civils par l'entité sioniste avec la bénédiction de l'Occident intégral est en soi un crime perpétré par cette alliance entre l'Occident et l'entité sioniste.

La paix au Proche-Orient, dans le Golfe arabo-persique et dans le monde est compromise, selon le communiqué iranien. « Nous ne voulons pas étendre ce qui nous est imposé. Nous ne voulons pas que cela s'étende à d'autres pays et à la région. Nous n'y étions pas contraints par principe et nous avons engagé des négociations diplomatiques concernant notre programme nucléaire », affirment les Affaires étrangères iraniennes. Mais « cette agression nous a contraints à nous défendre, et notre défense est légitime et efficace. Cette défense est une réponse à l'agression. Si l'agression cesse, il est naturel que nos réactions cessent également », affirme le communiqué.

**Mahmoud Benmostefa**

LE NUCLÉAIRE, UN ALIBI ?

# Les véritables motivations d'Israël

**QUATRE JOURS** après le déclenchement de l'agression sioniste contre l'Iran, les contours d'un conflit à grande échelle se dessinent. Derrière les frappes israéliennes se cachent des objectifs géopolitiques, celui de briser les derniers pôles de résistance régionale, détourner l'attention des crimes commis à Gaza, et sauver un pouvoir israélien en crise. Face à cette escalade, l'Iran riposte de manière graduée, dans le cadre de son droit à la légitime défense, tandis que le silence complice des puissances occidentales met une nouvelle fois à nu l'impasse du droit international.

Évidemment, Israël invoque la nécessité d'empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire. Mais pour de nombreux experts, cet argument ne tient pas. « Ce motif nucléaire est fallacieux », a expliqué hier Bessam Laaredj, dans son intervention sur les ondes de la radio nationale. « L'Iran enrichit l'uranium à 60 %, or il faudrait 90 % pour une ogive. En plus, tout cela est surveillé par l'AIEA ». Selon l'expert, la situation rappelle de façon troublante le scénario irakien de 2003, lorsque les États-Unis avaient justifié la guerre par la présence d'armes de destruction massive… qui n'existaient pas.

Pour le professeur Laaredj, l'agression actuelle s'inscrit dans une logique profondément politique, bien au-delà des seuls enjeux sécuritaires. « Le véritable objectif de cette guerre, c'est de détourner l'attention de la situation à Gaza et de sauver un gouvernement israélien d'extrême droite en grande difficulté ». En effet, Netanyahou fait face à une crise intérieure majeure. Sa gestion de la guerre, les tensions sociales et les pressions judiciaires affaiblissent considérablement sa position. Le déclenchement d'un nouveau front pourrait lui permettre de regagner du terrain, politiquement et symboliquement. « Tant que le pays est en guerre, il est protégé. Une fois la paix revenue, c'est potentiellement la prison qui l'attend », affirme Laaredj. Au même moment, l'Iran menait à Oman un sixième round de négociations avec les États-Unis et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dans l'espoir de relancer l'accord sur le nucléaire. « L'offensive israélienne a saccagé cet effort diplomatique. Ce n'est pas un hasard, c'est une volonté claire de torpiller toute possibilité de rapprochement entre l'Iran et l'Occident », commente l'expert.

Israël frappe l'Iran alors que ce dernier n'est pas dans une posture agressive, mais plutôt en phase de concessions. D'où une première riposte iranienne mesurée, graduée, visant uniquement des cibles militaires ou économiques.

Du point de vue juridique, la situation actuelle soulève de graves questions. « Il s'agit d'un acte d'agression pur et simple. Le recours à la force armée n'est autorisé que dans deux cas : la légitime défense ou sur mandat du Conseil de sécurité. Ici, aucune de ces conditions n'est remplie », rappelle Laaredj.

Or, comme en 2003, le Conseil de sécurité reste paralysé par les vetos des grandes puissances. « On assiste à un double standard flagrant. Le droit international est appliqué de manière sélective, au gré des intérêts géopolitiques des puissances occidentales ».

Ce discrédit mine davantage la légitimité des institutions internationales et alimente le ressentiment des États du Sud, de plus en plus critiques envers ce qu'ils perçoivent comme un ordre mondial à deux vitesses.

L'élargissement du conflit est déjà en cours. Des attaques ont été signalées en Syrie, au Liban et en Irak. L'espace aérien irakien a été violé. Les Houthis au Yémen, le Hezbollah au Liban ou encore des factions armées en Irak pourraient s'impliquer à tout moment. « Si les États-Unis interviennent directement, l'Iran ripostera contre leurs bases militaires dans la région. On passerait alors d'un conflit bilatéral à un embrasement régional. Voire mondial », alerte Laaredj.

Le système de défense israélien, bien que sophistiqué, montre ses limites face aux attaques de saturation. « Le Dôme de Fer n'est pas infaillible. Les Iraniens utilisent une tactique de surcharge pour contourner ses capacités. Et si d'autres acteurs armés rejoignent l'offensive, Israël pourrait se retrouver débordé », précise le professeur.

La diversion opère déjà. Les projecteurs se détournent peu à peu de Gaza, où les opérations militaires israéliennes continuent de faire des victimes civiles et de détruire les infrastructures. « L'objectif est aussi de reléguer au second plan le génocide en cours à Gaza. Même le sommet international sur la reconnaissance de l'État palestinien, prévu prochainement, a été reporté », regrette Laaredj.

Face à cette escalade, l'Algérie a exprimé sa solidarité avec l'Iran et dénoncé les agressions israéliennes. Mais la plupart des grandes puissances se contentent de réactions prudentes, voire silencieuses. « Il est illusoire de croire qu'Israël agit sans coordination avec les États-Unis », estime Laaredj. « Washington joue une double carte : affaiblir l'Iran, soutenir Israël, mais éviter une guerre ouverte. C'est une stratégie risquée et instable ».

Au-delà du drame humain et du péril géopolitique, cette guerre sonne comme un nouvel avertissement : le système international est à bout de souffle. « Le monde a changé, mais le Conseil de sécurité reste figé dans un modèle hérité de 1945. Tant que les cinq membres permanents et leurs alliés continueront à se protéger mutuellement, le droit international sera vidé de sa substance », conclut le professeur Laaredj.

**Meriem D.**

## SECTEUR DE LA PÊCHE À AÏN TEMOUCHENT

### Cap sur l'extension de l'aquaculture en eau douce

**LE SECTEUR** de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Aïn Temouchent œuvre à l'extension de l'activité d'aquaculture en eau douce, en mettant l'accent sur la sensibilisation des investisseurs et des agriculteurs. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, Houari Kouicem, directeur local du secteur.

A ce propos, le même responsable a précisé que'« en coordination avec la direction locale des services agricoles, nous avons recensé à travers la wilaya, 112 bassins d'irrigation agricole de grande capacité pouvant être exploités pour l'élevage de poissons en eau douce ».

L'effort est concentré actuellement sur la sensibilisation des agriculteurs souhaitant se lancer dans cette activité, a-t-il détaillé, relevant que le secteur s'emploie à fournir « toutes les orientations nécessaires, ainsi que les aides proposées par l'Etat dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'élevage du tilapia rouge, qui donne des résultats encourageants› ».

Dans cette optique, deux opérations d'alevinage de 800 larves de tilapia rouge ont été menées, au cours de ce mois de juin, dans deux exploitations agricoles situées dans les communes d'El- Amria et Aïn-Tolba, a ajouté M. Kouicem.

Il a en outre, fait savoir que le secteur recense 13 exploitations agricoles dans la wilaya ayant déjà procédé à l'alevinage de poissons dans leurs bassins d'irrigation au cours des années précédentes, dans le cadre de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, ‹'une dynamique qui se poursuit encore› ».

Deux fermes d'élevage de poissons en eau douce sont également en activité dans les communes de Terga et Aghlal, dans le cadre d'investissements privés, chacune ayant une capacité de production annuelle estimée à 100 tonnes.

**R. R.**

## EL-MÉNIAA

### 600 enfants en camps d'été à Sidi-Fredj

**AU MOINS** six-cent enfants, des deux sexes, de la wilaya d'El-Meniaa bénéficieront cette année de camps d'été dans la ville côtière de Sidi-Fredj (Alger). C'est ce qu'a annoncé, hier, la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Scindés en contingents de 100 enfants chacun, ces estivants se rendront par bus au centre international de la jeunesse de Sidi-Fredj, pour profiter d'un séjour d'une quinzaine de jours, agrémenté de sorties balnéaires et d'activités récréatives, sous l'œil vigilant d'un staff composé notamment d'animateurs, de médecins et d'accompagnateurs, a précisé la même source.

Le premier groupe d'estivants, dont un quota 20% a été réservé aux meilleurs élèves des établissements scolaires, devra s'ébranler le 24 juin courant vers le littoral précité et sera suivi des autres contingents, selon un calendrier préétabli par la DJS. Les inscriptions des estivants se sont effectuées via la plateforme numérique des centres de vacances et de détente de la jeunesse, lancée par le ministère de la Jeunesse.

Dans la perspective de permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de profiter d'activités récréatives, il est projeté l'ouverture prochaine de la piscine semi-olympique d'El - Meniaa et de la piscine de proximité de Hassi El-Gara, en plus d'un bassin de natation relevant de la commune d'El - Meniaa.

**R. R.**

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT À CONSTANTINE

# Remise de sept actes de concession de foncier

Dans le cadre de la promotion du développement économique et de l'encouragement de l'investissement local, sept actes de concession de foncier économique destiné à l'investissement, convertibles en cession, ont été octroyés à des investisseurs. C'est ce qu'ont indiqué, hier, les services de la wilaya de Constantine.



Dans le même sens la même source a précisé que « dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des autorités supérieures du pays, visant à faciliter l'accès au foncier destiné à l'investissement, 7 actes de concession de foncier économique, convertibles en cession, ont été remis, dimanche en fin d'après-midi au siège du cabinet du wali, aux opérateurs concernés ».

Les actes en question sont liés à des projets d'investissement pour les activités de fabrication d'équipements médicaux, de trituration d'huiles végétales, d'imprimerie, de production d'équipements industriels et thermiques pour l'incinération et d'équipements de liquéfaction de gaz dans les canalisations, ont ajouté les mêmes services.

Soulignant également que ces projets, représentant un investissement global de 4,29 milliards de dinars, permettront la création de 705 emplois permanents, ajoutant que les autorités de la wilaya ont insisté sur l'entame « dans les plus brefs délais » des projets par les investisseurs ayant bénéficié des actes de concession.

En outre, la wilaya de Constantine dispose actuellement de 913 lots de terrain destinés à l'investissement sur une superficie totale de 395 hectares, dont 277 lots ont été attribués dans le cadre des missions de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de la réalisation de projets dans les différentes les zones d›activités, selon la même source

Pour rappel, la wilaya de Constantine compte 10 micro-zones d'activités

viabilisées et raccordées aux différents réseaux dans le cadre de la mise en place des conditions favorables à l'investissement productif, notamment de la part des jeunes porteurs de projets.

**R. R.**

AGRICULTURE SOUS SERRE À AIN DEFLA

# Près de 600 000 qx de produits attendus

**LA PRODUCTION** prévisionnelle issue de l'agriculture sous serre, appelée également serriculture, dans la wilaya d'Ain Defla pour la saison agricole 2024/2025 est estimée à près de 600 000 quintaux de produits provenant des cultures maraîchères. C'est ce qu'a annoncé, hier, la direction locale des services agricoles (DSA).

Les services agricoles ont indiqué que la production attendue cette année de l'agriculture sous serre à travers la wilaya est estimée à près de

600.000 quintaux de produits agricoles issus des différentes cultures maraichères, qui sont réalisées sur une superficie totale avoisinant les 405 hectares.

Le rendement enregistré depuis février dernier à ce jour est de plus de 260.000 quintaux de produits agricoles pour une superficie de près de 320 ha récoltée, ajoutent les mêmes services.

La serriculture qui est concentrée au niveau des communes de l'ouest de la wilaya, à l'instar de Tacheta Zougagha, El Abadia, Ain Bouyahia, El Attaf et Tiberkanine, concerne essentiellement les cultures maraîchères incluant la tomate, le piment, le poivron, l'aubergine, le concombre, la courgette et les haricots, indique la même source.

Les services agricoles de la wilaya prévoient l'obtention d'importants rendements dans différentes cultures, soit 500 qx /ha pour le piment et la courgette et plus de 1000 qx à l'hectare pour la tomate qui occupe plus de

50% de la superficie globale de l'agriculture sous serre, a-t-on indiqué.

A noter, la superficie de la serriculture à Ain Defla a beaucoup évolué entre 2019 et 2023 en passant de 300 à 600 hectares, et la production de ces cultures est passée de près 160.000 qx à près de 500.000 qx, selon les mêmes services.

Par ailleurs, le développement qu'a connu la serriculture dans la wilaya ces dernières années a été rendu possible grâce aux différents programmes de soutien accordés par l'Etat au profit des agriculteurs, a-t-on encore noté.

**R.R.**

COLLOQUE NATIONAL SUR LE THÉÂTRE AMATEUR AMAZIGH À BÉJAÏA

# Dynamiques, enjeux et perspectives

Le Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes (CRLCA) de Béjaïa abritera, les 11 et 12 octobre 2025, un colloque national, placé sous le thème : « Le théâtre amateur amazigh : dynamiques, enjeux et perspectives de reconnaissance ». Organisée dans le cadre du projet de recherche « Littérature kabyle. Approche socio-bibliométrique et sociopoétique », cette rencontre scientifique vise à jeter un éclairage sur un pan essentiel mais souvent marginalisé de la production culturelle amazighe.



Les chercheurs et artistes intéressés sont invités à soumettre leurs propositions de communication avant le 30 juillet 2025, en choisissant la langue de leur choix : tamazight, arabe ou français. Le comité scientifique examinera les résumés selon la pertinence thématique et la clarté des problématiques proposées. Selon le communiqué des organisateurs, cette manifestation ambitionne de « valoriser les formes de théâtralité portées par des troupes non-professionnelles, souvent issues de milieux associatifs, culturels ou éducatifs, qui continuent de jouer un rôle déterminant dans la vitalité de la langue et de la culture amazighes ». Ces formes de théâtre, qualifiées d'« amateurs » dans la terminologie usuelle, s'inscrivent pourtant dans des dynamiques profondes de transmission, d'expérimentation artistique et de création collective. Les organisateurs rappellent que le théâtre amazigh, dans ses formes populaires comme plus contemporaines, puise ses racines dans des traditions de spectacle oral, de contes, de jeux collectifs et de cérémonies rituelles. À ce titre, le colloque entend consacrer un axe entier aux « pratiques préthéâtrales et formes spectaculaires amazighes dans l'histoire », afin de mieux cerner les fondements culturels de cette expression artistique.

L'événement s'articulera autour de cinq grands axes thématiques, parmi lesquels figurent les esthétiques et langages propres au théâtre amateur amazigh, la cartographie des troupes et expériences régionales, les conditions de production et les modalités de diffusion, ou encore la place de ces pratiques dans les politiques culturelles locales et nationales.

Le colloque réunira une diversité de profils : chercheurs universitaires, metteurs en scène, comédiens amateurs, responsables de maisons de jeunes, membres de troupes locales ou encore représentants d'institutions culturelles. Des ateliers, projections, discussions et lectures scéniques viendront enrichir les échanges universitaires.

« Il s'agit de donner la parole à ceux qui font le théâtre au quotidien, souvent avec peu de moyens mais beaucoup de passion », lit-on dans le communiqué. L'événement se veut ainsi un espace de croisement entre savoirs académiques et savoirs de terrain, dans une perspective de valorisation du patrimoine vivant.Dans un contexte où les pratiques culturelles dites « de proximité » peinent à trouver leur place dans les institutions officielles, ce colloque se présente comme une opportunité de réflexion critique et de mise en réseau des acteurs. Un pas de plus vers une reconnaissance légitime du théâtre amateur amazigh, à la fois comme vecteur de créativité, outil de transmission linguistique et espace de citoyenneté culturelle.

**Aymen Dahamani**

IFCA 2025

# Ouverture des candidatures pour les galeries d'art

**DANS** le cadre de sa dynamique d'ouverture, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, le Commissariat du Festival culturel international d'art contemporain (IFCA) lance un appel aux galeries et espaces d'art à travers tout le territoire national, les invitant à participer à la prochaine édition du festival, prévue pour novembre prochain, sous le thème « Au-delà des frontières ».

Cette édition promet de franchir un nouveau cap en termes de visibilité et d'échanges artistiques. Un espace d'exposition sera spécialement dédié aux galeries d'art, locales et internationales, leur offrant l'opportunité de présenter les œuvres des artistes qu'elles représentent dans un cadre professionnel, prestigieux et résolument tourné vers l'avenir.

« Nous aspirons à créer des ponts solides entre les acteurs de la scène artistique algérienne et les réseaux internationaux », explique un membre de l'équipe organisatrice. « L'intégration des galeries locales dans cette plateforme mondiale contribuera à renforcer l'ancrage du festival et à dynamiser, à moyen terme, le marché algérien de l'art contemporain ».

L'appel s'adresse ainsi à toutes les galeries algériennes désireuses d'inscrire leur travail dans une dynamique d'échange, de visibilité et de dialogue artistique global. Le Commissariat du festival invite les structures intéressées à manifester leur souhait de participer et à prendre contact pour connaître les modalités de participation.

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent joindre les organisateurs par courriel à l'adresse suivante : contact@ifca.dz. Et sur le site officiel du festival : www.ifca.dz

**Aymen D.**



## FESTIVAL DU THÉÂTRE COMIQUE À MÉDÉA

### Sept pièces en lice

**SEPT PIÈCES** théâtrales ont été sélectionnées pour participer à la 15e édition du Festival national du théâtre comique (FNTC), qui se déroulera du 30 juin au 5 juillet à Médéa. Le prestigieux prix de la «Grappe d'Or», récompensant le meilleur spectacle, sera décerné à l'issue de cette manifestation placée cette année sous le slogan «Médéa : 100 ans de théâtre».

Le comité de sélection du festival a retenu ces sept œuvres parmi 26 propositions soumises par des troupes venues de diverses régions du pays. Ces créations émanent de théâtres régionaux, d'associations culturelles ainsi que d'organismes culturels publics, témoignant de la vitalité de la scène comique algérienne.

Parmi les pièces retenues, on retrouve «Wa akhiren» (Enfin), proposée par le Théâtre régional Abderrahmane Bouguermouh de Béjaïa, «Ed-Doub» (L'Ours), produite par l'association «Massini» d'Adrar, et «Khems Ensa wa araba» (Cinq femmes et un chariot) du Théâtre régional Mustapha Kateb de Souk-Ahras. Figurent également «Khoutoubate Kelb» (Noces de chien), une production conjointe de la Maison de la culture de Jijel et de l'association «Tiziri», «El-Ain Bel Ain» (Œil pour œil) de l'Association culturelle et de musique classique de Sétif, «En-Nisf El-Akher» (L'Autre moitié) de l'Association théâtrale «El-Moutalate el waki» de Guelma, ainsi que «El-Warta» (Embarras) de l'association «Chabab wa Founoune» de Tablat (Médéa).

Cette édition du FNTC revêt un caractère particulier, marquant un siècle de pratique théâtrale dans la ville de Médéa. Un hommage sera rendu au journaliste et écrivain Ammar Yezli.

**A. D.**

## MASCARA

### Lancement d'un plan artistique pour les jeunes

**LA DIRECTION** de la Culture et des Arts de la wilaya de Mascara a lancé un programme spécial destiné à promouvoir la créativité artistique chez les jeunes, a annoncé avant-hier son directeur, Abdelghani Rezaïgui, en marge des célébrations de la Journée nationale de l'artiste.

Ce programme, élaboré en coordination avec la Maison de la culture Abi Rass Ennaciri de Mascara, ainsi que les directions de l'Éducation, de la Formation professionnelle, de la Jeunesse et des Sports, et l'université Mustapha Stambouli, vise à détecter et encadrer les talents émergents à travers l'organisation d'ateliers animés par un collectif d'artistes confirmés.

Les jeunes talents retenus à l'issue de ces ateliers bénéficieront d'une formation spécialisée au sein des espaces pédagogiques de la Maison de la culture, a précisé Rezaïgui. Le programme prévoit également l'organisation de concours dans diverses disciplines artistiques, notamment les arts plastiques, la musique et le théâtre.

Ces concours s'adressent à un large public jeune : élèves des établissements scolaires, stagiaires des centres de formation professionnelle, membres des maisons de jeunes, ainsi qu'étudiants de l'université Stambouli. Les artistes auront l'opportunité de participer à de nombreuses manifestations culturelles et artistiques organisées tout au long de l'année par la Maison de la culture.

**R. C.**

## LA FAF DÉFINIT LES MODALITÉS D'ACCESSION ET DE RELÉGATION DE LA SAISON 2025-2026

**LA FÉDÉRATION** algérienne de football (FAF), a défini les modalités d'accession et de relégation pour la saison 2025-2026 des différents paliers de compétition, selon une circulaire adressée ce dimanche aux différentes ligues.L'instance fédérale, a adopté, lors de la réunion de son Bureau fédéral tenue le 31 mai 2025 à Oran, une série de modifications relatives aux mécanismes d'accession et de relégation entre les différents niveaux de compétition. Ces mesures entreront en vigueur à la fin de la saison 2025-2026. En Ligue 1 professionnelle, trois clubs seront relégués en fin de saison (les équipes classées 14e, 15e et 16e), conformément à la nouvelle version du règlement du football professionnel approuvée le 30 avril 2025, remplaçant l'ancien système de deux relégations. Trois clubs accéderont à la Ligue 1 depuis la Ligue 2 amateur. Les deux premiers de chacun des groupes «Centre-Est» et «Centre-Ouest» seront promus directement, tandis que le troisième ticket sera attribué à l'issue d'un tournoi de promotion.

«Ce mini-tournoi réunira les équipes classées 2e et 3e de chaque groupe, opposées en demi-finales croisées, suivies d'une finale entre les vainqueurs. Les rencontres se joueront sur terrain neutre, sans prolongation, et seront départagées aux tirs au but en cas d'égalité»,

précise la même source. Par ailleurs, les clubs classés aux 14e, 15e et 16e places de chaque groupe de la Ligue 2 amateur seront relégués vers le championnat Inter-régions.Dans le troisième palier (inter-régions), les clubs terminant premiers des six groupes du championnat accéderont en Ligue 2 amateur. A l'inverse, trois clubs (classés 14e, 15e et 16e) par groupe seront relégués vers les championnats régionaux.

La structuration future des groupes inter-régions (Est, Centre-Est, Centre-Ouest, Ouest) sera ajustée en intégrant les champions des ligues régionales (Annaba, Constantine, Batna, Alger, Blida, Oran, Saïda), ainsi que les meilleurs deuxièmes, selon les places disponibles, pour constituer quatre groupes de 16 équipes, conformément à l'article 69 du règlement des

compétitions amateurs.Enfin, les modalités d'accession/relégation entre les groupes Sud-Est et Sud-Ouest du championnat inter-régions et les ligues régionales de Béchar et Ouargla ont également été précisées afin d'assurer un effectif de 16 clubs par groupe.

## LIGUE 1 MOBILIS (28E J)

### Zaamoum (O.Akbou) et Meddah (ES Mostaganem) suspendus deux matchs

**LES JOUEURS** Walid Zaamoum (O.Akbou) et Abdellah Meddah (ES Mostaganem), expulsés lors des rencontres de la 28e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, ont écopé de deux matchs de suspension, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP).Zaamoum a été exclu pour «jeu dangereux» lors de la victoire contre l'US Biskra (2-1), disputé au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaia, tandis que Meddah a été sorti par l'arbitre lors de la lourde défaite de son équipe face au leader le MC Alger (5-2) au stade 5 juillet (Alger).Le joueur du MC El-Bayadh, Amar El Orfi, a écopé d'un match de suspension suite à son expulsion pour «jeu dangereux» au cours du match perdu face au MC Oran (3-2).D'autre part, plusieurs clubs ont été sanctionnés financièrement par la Commission de discipline de la LFP pour diverses raisons.Ainsi, la lanterne rouge, l'USM Biskra, devra s'acquitter d'une amende de

300.000 DA pour «absence d'entraineur principal sur le banc». Pour le même motif, l'Olympique Akbou est sanctionné d'une amende de 200.000 DA.Le MC Alger est condamné à payer 60.000 DA d'amende pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes», alors que la JS Kabylie a écopé d'une amende de 30.000 DA pour avoir utilisé des fumigènes dans les tribunes.L'USM Alger est sanctionnée d'une amende de 50.000 DA pour «arrivée tardive» de l'équipe sur le terrain pour la reprise de la 2e période du match perdu face à l'USM Khenchela (1-0).Le MC El-Bayadh devra payer une amende de 40.000 DA pour «mauvais comportement de l'équipe lors de la rencontre en déplacement face au MC Oran.

# Amin Chiakha, « En voyant Aït-Nouri rejoindre City, j'ai encore plus faim d'y arriver »

Le mercato estival bat son plein, et certains transferts font plus que tourner les têtes. Quand Rayan Aït-Nouri rejoint le Manchester City, il n'y a pas que les supporters qui retiennent leur souffle. En interne, certains coéquipiers s'en inspirent, comme Amin Chiakha, attaquant du FC Copenhague et international algérien, qui ne cache plus son envie de changement.



En effet, au micro du média danois Tipsbladet, le jeune attaquant du FC Copenhague s'est livré sur plusieurs sujets dont son futur et le transfert de Rayan Aït-Nouri. Présent avec l'équipe d'Algérie lors du dernier rassemblement, Chiakha a vécu de près les derniers instants de son coéquipier avant son transfert vers le géant anglais. Souriant, calme et concentré, Aït-Nouri n'a rien laissé transparaître, d'après Chiakha. « On ne le sent pas vraiment affecté. C'est quelqu'un de calme et posé, même s'il est un peu plus souriant ces derniers jours », dit-il. Mais son départ imminent vers l'équipe de Pep Guardiola a eu un effet motivant sur l'attaquant algérien.

« En entendant parler de son transfert, j'ai encore plus faim d'y arriver moi aussi… », confie Chiakha. Le jeune attaquant ne s'en cache pas : il rêve de faire le grand saut lui aussi. Et ce n'est pas qu'une histoire d'ambition. Voir un compatriote réussir, dans un contexte aussi exigeant, alimente ses propres aspirations.

Outre le maillot des Verts, Amin Chiakha et Rayan Aït-Nouri ont un autre point en commun. En effet, tous deux sont représentés par l'agence CAA Stellar. Ce qui renforce leur proximité et laisse penser que le jeune attaquant pourrait bientôt suivre les pas de son camarade.

« Il vient tout juste de rejoindre Stellar. On en a rigolé ensemble, c'est marrant qu'on soit dans la même agence, ça crée un lien entre nous ». Mais derrière l'humour et la camaraderie, l'ambition est bien réelle. Chiakha sait qu'il lui reste du chemin à parcourir, notamment au sein de la sélection algérienne où il n'a pas encore eu l'occasion de briller pleinement. Non utilisé lors des dernières rencontres face au Rwanda et à la Suède, le joueur garde pourtant la tête froide.

# Vers un retour en Europe pour Bakrar ?

**L'AVENIR** de Monsef Bakrar semble s'éloigner des États-Unis. L'attaquant international algérien, actuellement sous contrat avec le New York City FC jusqu'en 2026, pourrait bien faire ses valises cet été pour retrouver l'Europe. Selon plusieurs médias croates, le Dinamo Zagreb s'active ces derniers jours pour tenter de rapatrier l'ex-joueur du NK Istra. Le club croate, vice-champion de son championnat et qualifié pour la prochaine édition de la Ligue Europa (2025-2026), souhaite renforcer son secteur offensif. Et le profil de Bakrar, qu'il connaît bien, coche plusieurs cases. Déjà intéressé par le joueur en 2023, le Dinamo n'avait pas réussi à conclure un transfert avec l'Istra à l'époque. Mais cette fois, la donne semble différente. Le club, le joueur et New York City seraient tous favorables à une opération. Le natif de Sétif avait quitté l'ES Sétif en 2022 pour tenter sa chance au NK Istra. Il s'y était illustré avec 8 buts en 33 apparitions, attirant rapidement les regards de Zagreb. Mais c'est finalement la MLS qui avait remporté la mise en 2023, avec un transfert estimé à 2 millions d'euros vers le club new-yorkais, membre du City Football Group.Cependant, Bakrar n'a jamais totalement confirmé en Major League Soccer. Malgré 10 buts en 66 matchs, il n'a pas réussi à s'imposer comme un titulaire indiscutable. Désireux de relancer sa carrière dans un championnat plus compétitif, il voit dans un retour en Croatie une réelle opportunité. Un retour en Europe pourrait également renforcer ses chances de retrouver la sélection algérienne, lui qui compte déjà quatre capes avec les Verts. En quête de rédemption et motivé par les échéances à venir — CAN 2025 et Mondial 2026 — Bakrar est prêt à revenir sur le Vieux Continent. Le Dinamo Zagreb pourrait bien être le tremplin idéal pour relancer sa trajectoire.

### LA PISTE ANGLAISE QUI N'A PAS EMBALLÉ BOULBINA

La signature d'Adil Boulbina à Al Duhail SC n'est qu'une question de temps. Beaucoup espéraient que le talentueux ailier du Paradou AC aille tenter une expérience en Europe en considération de son talent avéré. Mais il a fini par succomber aux sirènes qataries en raison – notamment – d'un montant mirobolant. Ce dernier représente le triple (voire plus) de l'indemnité de transfert que Hull City (Championship) était disposé à mettre sur la table. Avec l'ambition affichée de jouer pour l'équipe nationale A, Boulbina aurait certainement mieux fait de s'exporter de l'autre côté de la Méditerranée. D'autant plus que ses performances (20 buts et 7 passes décisives en 27 matchs toutes épreuves réunies) ne peuvent qu'attirer les projecteurs sur lui.En outre, il y a la réputation de la qualité du produit estampillé Paradou AC qui devrait l'aider à signer dans un club européen. Les rapports mercato évoquent l'intérêt concret de Hull City. Le pensionnaire de la D2 anglaise envisageait de mettre 1.5 million d'euros sur la table. Evidemment, la destination laisse un peu à désirer car les Tigers sortent d'une saison très compliquée. Ils ont pu éviter la relégation en League One (D3) à la dernière journée.Après, beaucoup pensent que ça aurait été mieux d'aller en Angleterre que dans un championnat du Golfe. La perception peut diverger. Mais on peut noter que le fait que Bachir Mohamed Belloumi évolue avec Hull City ne l'a pas franchement aidé pour convaincre Vladimir Petkovic de compter concrètement sur lui chez les Verts. En définitif, le défi sportif n'était pas si prestigieux pour détourner le regard de Boulbina et son clan un chèque à plus de 5 millions d'euros. Logique.

BASKET / COUPE D'ALGÉRIE 2025 (MESSIEURS)

# USM Alger, tenant, à l'assaut du NB Staoueli, le champion

**La finale de la 54e édition de la Coupe d'Algérie de basket-ball, "seniors messieurs", prévue ce mardi (16h00) à la Coupole du Complexe olympique "Mohamed Boudiaf" (Alger), aura une saveur particulière entre l'USM Alger (détentrice du trophée) et le NB Staoueli, auréolé de son titre de champion d'Algérie décroché samedi dans cette même salle.**



Les "Rouge et Noir" qui commencent à prendre goût à cette épreuve populaire qu'est la Coupe d'Algérie, tenteront de conserver jalousement le premier trophée historique du club, acquis haut la main, lors de l'édition 2024, face au géant boufarikois le WOB (71-69). Cette fois-ci, les camarades de l'international Laamouri Merahi, auront en face, le tout nouveau champion d'Algérie, le NB Staoueli. Sacrés de quatre titres de champion (1966, 1967, 1969, 2023), les hommes de Sekhi Achour tenteront de franchir un nouveau palier en misant beaucoup sur une pléiade de jeunes joueurs dont le pivot de 22 ans, Messaoudi Faredj (2,16m). Seul point noir de l'USMA, durant la saison en cours, sa défaite en Super-Coupe face au WOB (59-70). Pour atteindre cette dernière étape, les "Usmistes" ont franchi avec succès les obstacles dressés devant eux, successivement, par le NA H.Dey (74-63), le M.Ouled Chebel (66-47), et le TRA Draria (79-73). De son côté, NB Staoueli, le nouveau géant du basketball algérien, en quête du doublé (Championnat - Coupe), continue d'inscrire en lettres d'or, les pages du palmarès du club, en s'adjugeant samedi, avec brio le titre de champion-2025, aux dépens du NA Hussein-Dey en finale (aller: 69-67) et (retour: 70-59), décrochant au passage son troisième titre de champion (2007, 2022 et 2025).Le principal objectif des hommes de Mohamed Yahia est de brandir une quatrième coupe après celles de 1999, 2000 et 2007, et surtout un second doublé après celui de 2007 (ex-DRBS).Pour y parvenir, les "Bleus" miseront énormément sur le quatuor international: Seddoud, Matoub, Boussaad et Bensalah, pour forcer le verrou "usmiste" pas facile à manœuvrer à ce stade de la compétition. Le NBS s'est qualifié pour la finale en éliminant respectivement le CRB Dar Beida (83-60), le CSC Gué de Constantine (91-44) et le WO Boufarik (74-65). Une chose est sûre: Cette 54e finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball opposant le tenant au champion ne manquera pas d'attirer un public record composé des galeries des deux finalistes qui garniront les tribunes de la Coupole.

**COUP D'ENVOI DE LA NOUVELLE SAISON LES 12-13 SEPTEMBRE 2025**

Le coup d'envoi de la saison 2025-2026 de Basketball sera donné le week-end du 12-13 septembre prochain, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

La décision a été prise lors de la dernière réunion du Bureau Fédéral, pendant laquelle plusieurs autres décisions ont été actées.Parmi elles, la programmation des finales de la Supercoupe d'Algérie (Messieurs et Dames) le 6 septembre, en appelant au passage à varier les lieux de regroupement des sélections nationales.En effet, d'après la Fédération, les sélections nationales devront se préparer à l'avenir dans différentes régions du pays, et pas uniquement dans la wilaya d'Alger, pour pouvoir tirer différents profits, suivant les caractéristiques de chaque région.Il a été également décidé, en prévision de la nouvelle saison sportive, de permettre aux clubs affiliés d'engager et de faire jouer deux joueurs étrangers par club.Par ailleurs, le Bureau Fédéral a donné son aval pour la création d'une Ligue Nationale du Basket Amateur, ainsi qu'un passage de grade,pour obtenir le statut d'arbitre fédéral stagiaire. "Ce sera pendant la période allant du 15 au 25 juillet 2025", a-t-on précisé de même source.

VOLLEY-BALL /CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE MESSIEURS - WAT - MCA :

# Une finale alléchante et indécise

**LA FINALE** du championnat d'Algérie de volleyball (messieurs) prévue ce mardi (18h30) à la salle Abdekader Kessal (Rouiba), mettra aux prises le tenant du titre, le WA Tlemcen au MC Alger, un ancien ténor de la discipline.Ces deux clubs se sont qualifiés pour la finale du championnat à l'issue du tournoi des "As" organisé du 2 au 4 juin à l'Aréna de Jijel, à l'issue duquel le MCAa réalisé un sans-faute en prenant la 1ère place du tournoi (9 pts) en battant tour à tour la JSC Ouled Adouane, l'ES Tadjenanet et le WAT sur le même score (3-0), alors que le club tlemcénien avait pris la 2e place avec 5 points, en battant l'ES Tadjenanet (3-2) et la JSC Ouled Adouane (3-1) contre une défaite face au MCA (0-3).

Le "Doyen" au palmarès riche (10 titres), dont le dernier remonte à la saison 2013, a surpris les observateurs de la discipline en se qualifiant pour la finale, en dépit d'un parcours mitigé lors de la 1re étape de la compétition. Sa victoire au tournoi des "As" aux dépens du tenant du titre, le WAT (3-0), atteste son net retour au premier plan sur la scène nationale. Ce mardi, les "Vert e Rouge" aspirent à reprendre un titre après une longue période de disette qui aura duré 12 ans. Son adversaire du jour, le WAT, compte garder jalousement son premier titre historique remporté en 2024 aux dépens de l'ASV Blida (3-1), tout en visant également le doublé, car il est également qualifié pour la finale-2025 de la Coupe d'Algérie après avoir écarté en demi-finale le MCA (3-1). Le WAT affrontera en finale de la Coupe, prévue le 22 juin à Rouiba, l'OMK El-Milia, avec l'ambition de s'adjuger son 2e trophée après celui de 2023 acquis aux dépens du NR Bordj Bou Arreridj (3-1). Pour le club de l'Ouest algérien, les années se suivent et se ressemblent, car après la Coupe en 2023, le championnat en 2024, l'objectif principal consisteà décrocher le doublé en 2025. Pour rappel, la ville de Tlemcen, avait été sacrée par le passé, du titre de champion d'Algérie de volleyball, grâce à l'ASPTT de Tlemcen.

HAND / COUPE D'ALGÉRIE (DAMES/ 1/4 DE FINALE)

# MC Alger - HBC El-Biar: une finale avant la lettre

**LE MATCH** de la Coupe d'Algérie de handball (seniors-dames), MC Alger-HBC El-Biar, constitue une finale avant la lettre de cette compétition à l'occasion des quarts de finale prévu mardi 17 juin à la salle Harcha Hacène (Alger).Les El-biarroises, dominatrices du handball féminin depuis quelques années et pratiquement assurées de remporter le titre national de la saison 2024-25, sans la moindre défaite, affronteront les Mouloudéennes, classées actuellement deuxièmes, avec l'ambition de remporter un 8e trophée, et surtout décrocher le doublé de la saison en cours. Le MC Alger dont le dernier sacre remonte à 2019, tentera de briser le signe indien et renouer avec son passé prestigieux (21 trophées).

Pour sa part, l'actuel double tenant de la Coupe (2023 et 2024), le CF Boumerdes, n'aura à priori aucune difficulté pour passer l'écueil de la courageuse équipe du CS Mouloud Mammeri, lors du match transféré à la salle Harcha. Enfin, les Sétifiennes du TSS, finalistes en 2024 et habituées aux premiers rôles de la compétition, devraient sauf surprise disposer de l'équipe de l'Oued Souf El-Oued auréolée de sa récente accession en division "Excellence". Enfin le dernier match des quarts a vu la qualification directe au dernier carré de l'épreuve des Constantinoises du NRFC.

**Programme des quarts de finale:**

Mardi 17 juin 2025:

Biskra (Alia) : O.S.El-Oued - TS Sétif (19h00)

Salle Harcha (Alger): CS Mouloud Mammeri - CF Boumerdes (18h00)

Salle Harcha (Alger): MC Alger - HBC El-Biar (19h30)

Le CRF Constantine qualifié d'office aux demi-finales.

## ATHLÉTISME / LIGUE DE DIAMANT 2025 (800 MÈTRES)

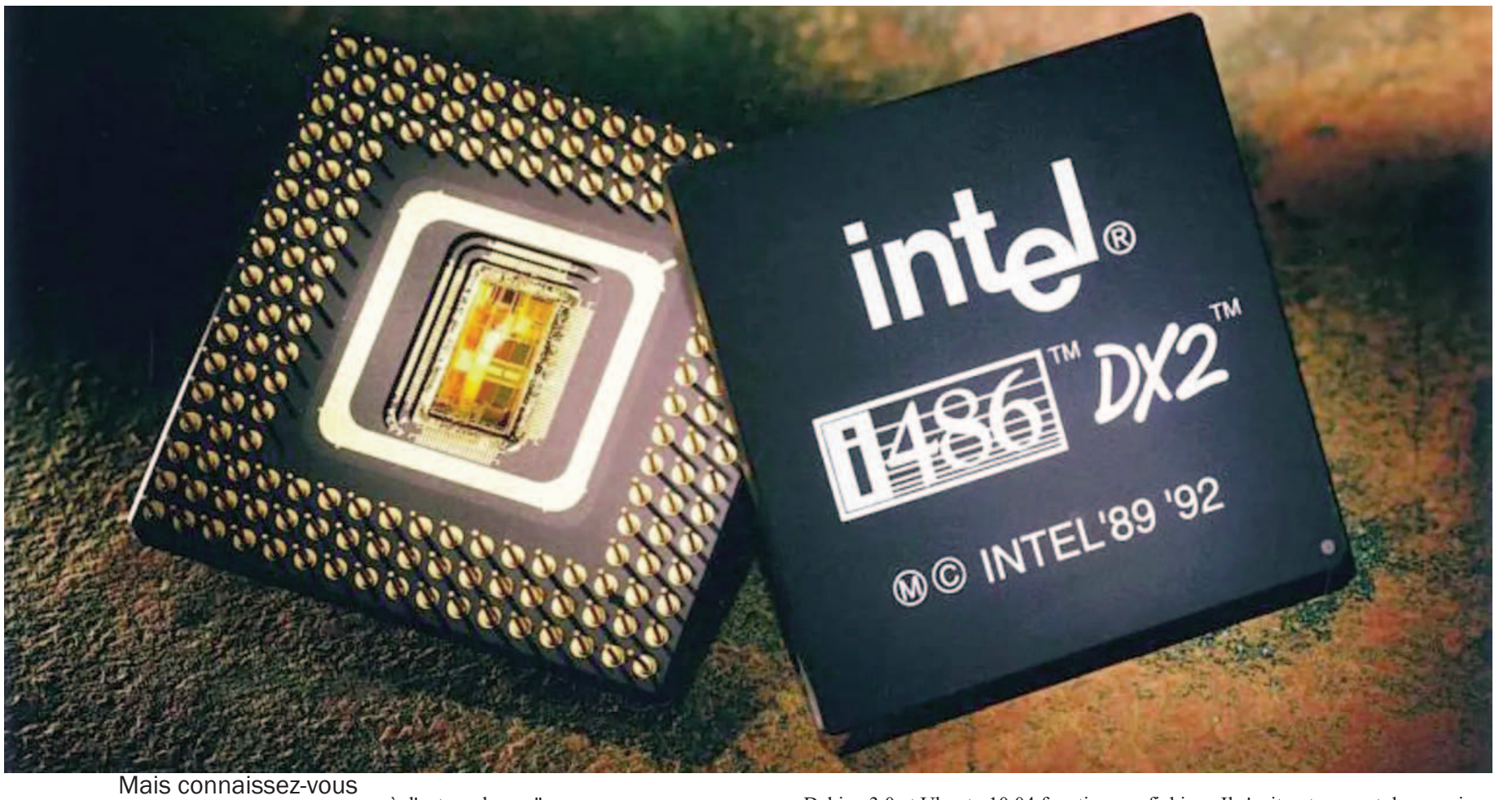
### L'Algérien Djamel Sedjati décroche la 2e place

**LE DEMI-FONDISTE** algérien Djamel Sedjati a décroché la deuxième place sur le 800 mètres de la septièmeétape de la Ligue de Diamant d'athlétisme, disputée dimanche après-midi à Stockholm (Suède), avec un chrono de 1:42.27, au moment où son compatriote Slimane Moula s'est contenté de la 5e place, en 1:42.77.La course a été remportée par le Kenyan Emmanuel Wanyonyi en 1:41.95, alors que le podium a été complété par l'Américain Josh Hoey(3e en 1:42.43). Malgré la victoire, Wanyonyi et Sedjati ont été déçus de ne pas avoir réussi à battre le record du meeting, détenu par le Danois Wilson Kipketer depuis le 7 juillet 1997, avec un chrono de 1:41.73.Pourtant, le lièvre polonais Patryk Sieradzki avait relativement bien fait son travail, en donnant un bon tempo pendant les 400 premiers mètres de cette course.L'étape de Stockholm a été précédée de celle d'Oslo (Norvège), marquée par la participation de deux algériens : Sedjati sur 800 mètres et Yasser Mohamed Tahar Triki au triple saut.Médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Paris 2024, Sedjati avait bouclé la distance en 1:43.06, terminant derrière l'Espagnol Mohamed Attaoui (1:42.90) et le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, vainqueur en 1:42.78. De son côté, Triki avait terminé en 5e position, avec un saut à 16,73m réalisé lors de son 5e essai. Le concours a été remporté par le Jamaïcain Scott Jordan (17,34m), suivi du Portugais Pichardo Pedro (17,06m) et de l'Allemand Heb Max (16,96m).Les prochaines étapes de cette Ligue de Diamant 2025 se dérouleront respectivement à Paris (France), Eugène (Etats-Unis), Monaco(France), Londres (Angleterre), Chorzow (Pologne), Lausanne (Suisse), Bruxelles (Belgique) et Zurich (Suisse).

## LE PERCHISTE SUÉDOIS ARMAND DUPLANTIS PORTE SON RECORD DU MONDE À 6,28 M

Le suédois Armand Duplantis, double champion olympique du saut à la perche, a une nouvelle fois amélioré son record du monde d'un centimètre, le portant à 6,28 m dimanche lors du meeting de Ligue de diamant de Stockholm, devant son public.Après avoir assuré la victoire en effaçant une barre à 6,00 m, "Mondo" Duplantis a fait progresser dès son premier essai et pour la douzième fois son record, qu'il détient depuis qu'il a détrôné le Français Renaud Lavillenie (6,16 m) en février 2020.

# Linux ne prend plus en charge les processeurs 486 et les premiers processeurs Pentium (20 ans après Microsoft)




Mais connaissez-vous quelqu'un qui utilise encore un PC du début des années 2000 ?

**RIP,** processeur 486. Tu as eu une longue carrière depuis qu'Intel t'a lancé en 1989. Microsoft a cessé de te soutenir avec la sortie de Windows XP en 2001. Linux t'a maintenu en vie et en bonne santé pendant plus de 20 ans. Mais toutes les bonnes choses ont une fin. Et avec la sortie prochaine du noyau Linux 6.15, le 486 et les premiers processeurs Pentium seront mis au rancart.

Pourquoi ? Linus Torvalds a récemment écrit sur la Linux Kernel Mailing List (LKML) : "J'ai vraiment l'impression qu'il est temps d'abandonner la prise en charge de l'i486. Il n'y a aucune raison pour que quiconque gaspille une seconde d'effort de développement sur ce genre de problème."

Ingo Molnár, développeur principal du noyau Linux, a replacé la remarque de Torvalds dans son contexte, en écrivant : "Dans l'architecture x86, nous disposons de diverses installations d'émulation matérielle compliquées sur x86-32 pour prendre en charge d'anciens processeurs 32 bits que très très peu de gens utilisent avec des noyaux modernes. Cette compatibilité cause parfois même des problèmes que les gens passent du temps à résoudre. Alors que ce temps pourrait être consacré à d'autres choses."

### Une décision en suspens depuis 2022

Ce n'est pas la première fois que Torvalds souhaite la fin de la prise en charge des 486. En 2022, il écrivait : "Peut-être devrions-nous simplement prendre le taureau par les cornes, et dire que nous ne prenons en charge que les x86-32 avec 'cmpxchg8b' (c'est-à-dire les Pentium et les versions ultérieures)". À l'époque, d'autres n'étaient pas prêts à faire leurs adieux au 386. De sorte que la prise en charge dans les noyaux principaux se poursuivrait. C'est la première fois que Linux abandonne la prise en charge d'une grande famille de puces depuis 2012, date à laquelle Linux a cessé de prendre en charge la famille 386.

À l'avenir, le processeur x86 minimum pris en charge sera désormais le Pentium original (P5) ou plus récent, nécessitant la présence du compteur d'horodatage (TSC) et de l'instruction CMPXCHG8B (CX8). Ces caractéristiques sont absentes des anciens processeurs 486 et des premiers processeurs 586, tels que les familles IDT WinChip et AMD Elan.

### Des distro compatibles existent encore

Attention, si vous voulez continuer à faire tourner Linux sur ces vieux processeurs, c'est possible. Vous devrez simplement - comme l'a souligné Torvalds en 2022 - "exécuter des noyaux de musée" Par exemple, les anciennes distributions telles que Debian 3.0 et Ubuntu 10.04 fonctionnent encore sur les processeurs x386. Il existe également des distributions Linux spécialisées, telles que MuLinux, conçues expressément pour fonctionner sur du matériel datant des années 1980. Si vous décidez d'essayer l'une de ces solutions, n'oubliez pas que vous le ferez sans aucun des correctifs de sécurité qui ont été publiés depuis la dernière mise à jour de leurs noyaux.

La suppression de la prise en charge des processeurs 486 et des premiers Pentium n'éliminera qu'environ 14 000 lignes de code hérité, réparties sur environ 80 fichiers. Il s'agit notamment de supprimer l'émulation logicielle de l'unité à virgule flottante (FPU) nécessaire pour les CPU dépourvus de FPU intégrée, tels que le tristement célèbre 486SX et le FPU défectueux des premiers Pentium.

Ce dernier est à l'origine du bogue FDIV du Pentium.

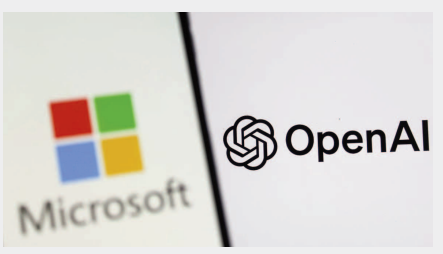
Ce nettoyage simplifie le noyau, réduit les frais de maintenance et améliore les performances sur les systèmes pris en charge. Et presque personne ne remarquera que le 486 n'est plus pris en charge. Après tout, les dernières puces i486 commerciales ont été produites en... 2007.

## Des photos de la première console Xbox portable d'Asus ont fuité



**DES PHOTOS** ont fuité de deux nouvelles consoles portables développées par Asus. La présence d'un bouton Xbox laisse supposer que l'une serait une nouvelle console Xbox portable, tandis que l'autre serait le ROG Ally 2. Les consoles portables sont revenues à la mode. Après le succès de la Nintendo Switch, Valve a lancé la Steam Deck et d'autres ont suivi. Et cette année devrait voir une console Xbox portable. Celle-ci porte pour l'instant le nom « Project Kennan », et serait développée par Asus. Ce serait donc une variante d'un nouveau ROG Ally, à en croire les informations qui ont fuité il y a quelques semaines. Ces informations semblent avoir été confirmées par une nouvelle fuite qui provient de la FCC (Commission fédérale des communications) aux États-Unis. Ce sont des photos de deux modèles qui ont fuité, un blanc qui sera très certainement le ROG Ally 2, et un noir, plus puissant (et aussi très sale...), qui serait le Project Kennan. On aperçoit notamment un bouton à gauche avec le logo Xbox sur le modèle noir, alors que ce bouton ne semble pas avoir d'inscription sur le modèle blanc.

## OpenAI prépare avec Microsoft une future entrée en Bourse




**LE GÉANT** de l'IA prépare son entrée en Bourse. Et pour cela, il doit mener des discussions compliquées avec son bailleur de fonds Microsoft.

Au début du mois, on apprenait qu'OpenAI abandonnait son projet de se transformer en entreprise à but lucratif. Une décision prise sous la pression de nombreux acteurs, mais qui n'empêche semble-t-il pas le créateur de ChatGPT de vouloir accroître fortement ses finances. La firme présidée par Sam Altman veut en effet à terme pouvoir entrer en Bourse.

### OpenAI doit se restructurer pour une entrée en Bourse

OpenAI et Microsoft sont en ce moment, selon des informations du Financial Times, en pleines discussions. Les deux partenaires vont mener une restructuration, qui va permettre à OpenAI de se préparer à une future entrée en Bourse.

Les échanges portent notamment sur la part de capital que Microsoft obtiendra au sein d'OpenAI en compensation de ses quelque 13 milliards d'investissements dans la société. À l'heure actuelle, le contrat signé entre les deux entités en 2019 offre à Microsoft l'accès aux produits et technologies développées par OpenAI jusqu'en 2030.

Une des idées proposées dans les discussions serait que Microsoft abandonne une partie des actions dont l'entreprise fondée par Bill Gates aurait droit au sein d'OpenAI en échange d'un accès à ses produits au-delà de la limite de 2030.

### Des discussions difficiles avec Microsoft

Pour rappel, même si OpenAI n'est pas devenue une entreprise à but lucratif, elle garde une branche commerciale, subordonnée à l'entité à but non lucratif de contrôle. OpenAI veut en faire une entreprise d'intérêt public, ce qui est demandé par les investisseurs, puisqu'il s'agirait du véhicule permettant une entrée en Bourse.

Selon les sources du Financial Times, les discussions se font dans une ambiance « froide ».

« Les frictions sont en partie dues au style. OpenAI dit à Microsoft : "Donne-nous de l'argent et des ressources informatiques et ne te mêle pas de ce qui ne te regarde pas : sois heureux d'être à nos côtés". Cela conduit naturellement à des tensions » a ainsi témoigné un cadre de Microsoft, qui dénonce « l'arrogance » de la société de Sam Altman. Un écueil insurmontable ?

# IA : AMD promet une efficacité multipliée par 20 en 5 ans




Des puces plus puissantes mais qui consomment moins en 5 ans ? C'est l'objectif que s'était fixé la société AMD et elle l'a largement atteint. Elle ambitionne désormais d'aller encore plus loin.

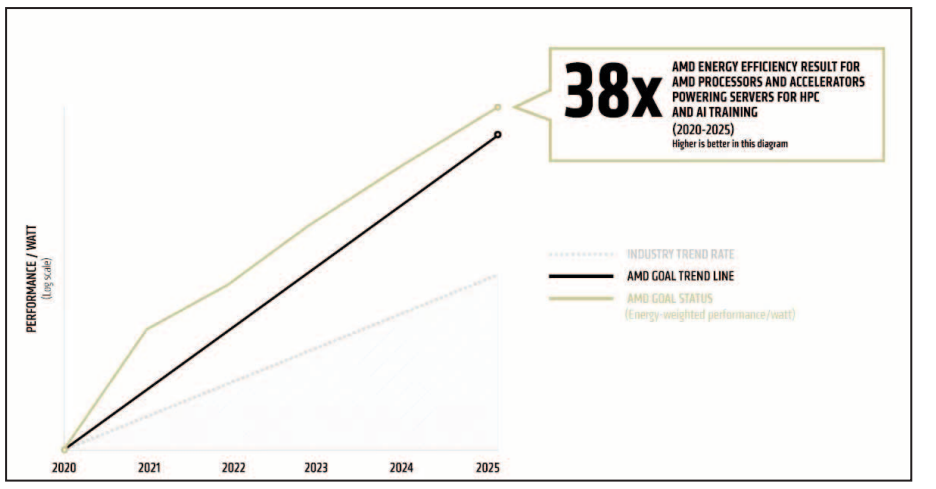
**AMD** ne cesse d'innover : lancement de processeurs inédits, création de cartes graphiques plus puissantes, préparation d'une nouvelle génération d'APU, mise à jour de son FSR 4… Mais la société américaine ne s'arrête pas là. Fidèle à son engagement en matière d'efficacité énergétique, elle a annoncé avoir dépassé son objectif et vise déjà plus haut.

Dans un récent communiqué paru sur son blog, AMD a partagé une bonne nouvelle : « (Nous avons) dépassé notre objectif 30x25, que nous nous étions fixé en 2021 pour améliorer l'efficacité énergétique des nœuds de formation à l'IA et de calcul haute performance (HPC) de 30 fois entre 2020 et 2025. »

L'intelligence artificielle et le HPC sont, en effet, des tâches particulièrement gourmandes en énergie, ce qui a un impact considérable sur l'environnement. Conscient de ce problème, AMD a voulu rendre ses produits 30 fois plus efficaces en énergie qu'en 2020, soit « une accélération de plus de 2,5 fois par rapport aux tendances du secteur des cinq années précédentes (2015-2020) ».

C'est désormais chose faite puisque leurs puces sont 38 fois plus performantes dans ce domaine : elles utilisent en tout 97 % d'énergie en moins par rapport aux systèmes existants il y a 5 ans. Les émissions de CO2 pour la formation d'un modèle d'IA sont notamment passées de 3000 à 100 tonnes et un seul rack est désormais nécessaire alors qu'il en fallait 275 auparavant.

Pour réussir cet exploit, la firme n'a pas lésiné sur les moyens : elle a mis en place « des innovations architecturales profondes, une optimisation agressive des performances par watt et une ingénierie implacable sur l'ensemble de (ses) gammes de produits CPU et GPU. »




### Des objectifs toujours plus ambitieux pour l'avenir

Soucieux de conserver sa place de leader en matière de conception éco-énergétique, AMD a aussi fait connaître son nouvel objectif pour les années à venir : « Nous nous fixons aujourd'hui un nouvel objectif ambitieux : multiplier par 20 l'efficacité énergétique à l'échelle du rack pour l'entraînement et l'inférence de l'IA d'ici 2030, par rapport à 2024. »

Ce nouveau but est trois fois supérieur à ce que le reste du secteur a réalisé de 2018 à 2025. Pour l'atteindre, la société est prête à mettre les bouchées doubles. Elle compte repenser entièrement toute la chaîne de ses produits : processeurs, GPU, mémoire, réseau, stockage et co-conception matériel-logiciel. Cette stratégie ambitieuse lui permettra de rendre l'IA à la fois plus performante mais aussi plus respectueuse de l'environnement au sein des centres de données.Si AMD estime que son matériel pourra être 20 fois plus efficace d'ici 2030, la société précise toutefois que le travail des développeurs pourra considérablement améliorer ces résultats et multiplier par 5 ces futurs résultats.

En combinant les innovations technologiques avec du matériel de pointe, elle estime que « l'efficacité énergétique globale pour l'entraînement d'un modèle d'IA classique pourrait être multipliée par 100 d'ici 2030. »

AMD espère que ses efforts en matière d'efficacité énergétique motiveront d'autres acteurs du secteur à suivre son exemple. Elle mise sur des normes ouvertes ainsi que sur des efforts conjoints avec ses partenaires pour aller encore plus loin.

**1-** AMD a surpassé son objectif 30x25, rendant ses puces 38 fois plus efficaces énergétiquement qu'en 2020.
**2-** Les émissions de CO2 pour l'IA ont drastiquement chuté, passant de 3000 à 100 tonnes grâce aux innovations AMD.
**3-** D'ici 2030, AMD vise à multiplier par 20 l'efficacité énergétique de ses systèmes IA, inspirant le secteur.

## Cohesity confirme l'acquisition-fusion de Veritas

**SIGNE** des temps et de la transformation des concepts de protection des données, Cohesity annonçait en février dernier, un peu à la surprise générale, son intention d'acquérir les activités « Data Protection » de Veritas. Dix mois plus tard, et avant de clôturer l'année, Cohesity confirme avoir finalisé la fusion-acquisition de son concurrent.

C'est fait!

Cohesity annonce avoir finalisé sa fusion avec la division de protection des données d'entreprise de Veritas Technologies LLC (réputé pour ses solutions NetBackup et Alta Data), devenant ainsi le principal fournisseur mondial de solutions de protection des données en termes de parts de marché. Cette fusion porte le nombre de clients à plus de 12 000, parmi lesquels plus de 85 entreprises du classement Fortune 100 et près de 70 % du Global 500, ainsi que la protection de plusieurs centaines d'exa-octets de données.

L'entreprise fusionnée propose désormais une gamme étendue de solutions de protection des données, intégrant des approches de sécurité Zero-Trust, l'analyse de données basée sur l'IA, ainsi qu'une prise en charge élargie des charges de travail, couvrant les environnements sur site, en périphérie et dans le cloud.

Cohesity confirme qu'elle continuera de prendre en compte les produits et services existants issus des portefeuilles Veritas et Cohesity afin de garantir la continuité des investissements clients.

Sur le plan financier, Cohesity déclare être la première entreprise du secteur à dépasser 1,5 milliard de dollars de chiffre d'affaires annuel, avec un revenu annuel récurrent de 1,5 milliard de dollars et une marge EBITDA ajustée de 28 % (exercice fiscal clos en juillet 2024).

L'opération de fusion a été financée notamment par un investissement de série H mené par Haveli Investments et un prêt garanti par JP Morgan.

L'entreprise combinée entend exploiter son écosystème de partenaires (fournisseurs de services, distributeurs, intégrateurs, éditeurs, OEM) et renforcer ses capacités en R&D pour accélérer l'innovation en matière de cyber-résilience, de sécurité des données et d'IA.

Avec un marché potentiel estimé à plus de 40 milliards de dollars, Cohesity prévoit de continuer à étendre sa présence géographique et sectorielle, en soutenant l'adoption de solutions de protection et de valorisation des données.

Une chose est sûre, après cette acquisition Cohesity est désormais bien mieux placée pour tenter et réussir une IPO, une entrée en bourse qui avait été déjà envisagée en 2021 avant que l'entreprise ne préfère finalement changer ses plans…

## La montre la plus chère jamais vendue !



Les trois montres les plus chères au monde sont des montres pour femme
Le monde de l'horlogerie de luxe nous a habitués à ses prouesses technologiques de même que par ses prix ! Des centaines, des milliers et parfois des millions d'euros sont mis en jeu dans une simple montre. Simple ? Pas si sûr. Voici le top 3 des montres les plus chères de l'Histoire :

1. L'Hallucination de chez Graff Diamonds
Dévoilée lors de l'édition de 2014 de la Baselworlds, la montre Hallucination ne dénombre pas moins de 110 carats de diamants. D'après les dires de la maison Graff Diamonds à l'origine de ce bijou, les diamants exploités sont d'une extrême rareté ce qui explique son prix avoisinant les 55 millions de dollars. Bien sûr, peu de porte-monnaie ne peuvent se permettre un tel cadeau, d'autant plus que l'objet n'existe qu'en un seul exemplaire. Mais pour les fanas de montres, retrouvez la collection des plus beaux modèles présentés lors de la dernière foire de Bâle sur le site spécialisé Chrono24.

2. La Fascination de la même maison
Autre édition de la Baselworld, autre bijou : en 2015 la même maison Graff Diamonds nous a dévoilé sa montre nommée Fascination. Encore une montre-bijou totalisant cette fois près de 153 carats de diamants pour un montant total avoisinant les 40 millions de dollars. D'après Laurence Graff, fondateur et président dans la maison, la recherche et l'exploitation des diamants les plus précieux sont à la base de tout le travail de la société, et le résultat « rend hommage à [leur] savoir-faire joaillier » (source : themilliardaire.com).

3. La 201 carats de la maison Chopard
Sur la troisième marche du podium des montres les plus chères du monde, on retrouve un bijou de la maison Chopard : la « 201 Carats ». Comme son nom l'indique, la montre réunit en elle seule 201 carats de diamants. Mise en vente à 25 millions de dollars, elle représente un assemblage original d'une multitude de diamants surmontés de trois autres qui prennent la forme de cœurs, de quoi en faire rêver plus d'une ! Et sur le même sujet, saviez-vous que l'un des barons de la drogue mexicain portait une montre fabriquée à partir de fragments du Titanic ?

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



*Un musée de Vérone, en Italie, a diffusé le 12 juin 2025 une vidéo datant du mois d'avril et qui montre un couple de touristes détruire une chaise recouverte de centaines de cristaux en s'asseyant dessus. Il s'agissait en réalité d'une œuvre d'art, qui a pu être restaurée depuis.*

## Ce couple de touristes détruit « la chaise de Van Gogh » en s'asseyant dessus dans un musée italien



« L'art doit être respecté. » C'est le message qu'a voulu faire passer un musée de Vérone, en Italie, le Palazzo Maffei, en diffusant une vidéo sur Instagram qui montre un couple de touristes détruire une œuvre d'art exposée dans l'établissement. Sur cette vidéo datant du mois d'avril mais publiée le jeudi 12 juin 2025, relayée notamment par la BBC , on peut voir un homme et une femme se prendre en photo pendant qu'ils font semblant de s'asseoir sur une chaise recouverte de centaines de cristaux de verre.

**« L'art doit être respecté. »**
C'est le message qu'a voulu faire passer un musée de Vérone, en Italie, le Palazzo Maffei, en diffusant une vidéo sur Instagram qui montre un couple de touristes détruire une œuvre d'art exposée dans l'établissement. Sur cette vidéo datant du mois d'avril mais publiée le jeudi 12 juin 2025, relayée notamment par la BBC , on peut voir un homme et une femme se prendre en photo pendant qu'ils font semblant de s'asseoir sur une chaise recouverte de centaines de cristaux de verre.

**« Il est assez clair que ce n'est pas une vraie chaise »**
Baptisée Van Gogh, l'œuvre est signée de l'artiste italien Nicola Bolla et est ornée de cristaux en verre poli Swarovski. Elle est nommée ainsi en hommage à la peinture du célèbre artiste néerlandais représentant une chaise simple. Mais lorsque l'homme a voulu se prêter au jeu, il est tombé sur la chaise et l'a écrasée, Carlotta Menegazzo, historienne de l'art basée au Palazzo Maffei, a expliqué à la BBC que, même si l'œuvre semble robuste, son cadre est en grande partie creux et maintenu par du papier d'aluminium. « Sur la chaise, il y avait une note avertissant les gens de ne pas la toucher, et bien sûr, elle est placée sur un piédestal, il est donc assez clair que ce n'est pas une vraie chaise. »

**« Un cauchemar pour n'importe quel musée »**
Deux pieds et le siège principal ont été cassés, mais la pièce, dont la valeur n'a pas été communiquée, a depuis été restaurée et est à nouveau visible dans le musée. Les deux imprudents visiteurs n'ont pas pu être identifiés et sont toujours recherchés.

## Abandonné par la police, ce couple retrouve sa Jaguar volée grâce à un AirTag

Pas aidé par la police locale, un couple britannique a décidé de prendre les choses en main et a récupéré lui-même sa Jaguar volée. Les propriétaires y sont parvenus grâce à un AirTag, le traceur d'Apple, qui leur a indiqué l'emplacement exact du véhicule.

Mark Simpson et Mia Forbes Pirie, âgés respectivement de 62 et 48 ans, découvrent mercredi dernier que leur Jaguar E-Pace, d'une valeur d'environ 50.000 euros, a été volée devant leur domicile à Brook Green, dans l'ouest de Londres. Heureusement, leur voiture est équipée d'un AirTag, qui révèle que les voleurs l'avaient emmenée à Chiswick.

Le couple alerte alors la police en précisant la localisation, mais est éconduit par l'agent au bout du fil qui leur précise qu'il n'y a pas les moyens nécessaires pour ouvrir une enquête. Le couple décide alors de récupérer la voiture lui-même et se rend à l'emplacement indiqué par le traceur.

**"Honteux que la police manque autant de moyens"**
Arrivés sur place, ils s'aperçoivent que l'intérieur a été complètement démonté, manifestement dans le but d'accéder aux câbles et de pouvoir démarrer le véhicule. "Elle a probablement été enlevée par une dépanneuse", avancent-ils sur les réseaux sociaux. Sur LinkedIn, Forbes Pirie s'est amusée de la situation. "C'était plutôt amusant de voler [elle-même] sa propre voiture". "Mais on se demande quand même pourquoi nous avons dû faire cela. C'est honteux que la police manque autant de moyens. Si voler une voiture ne mène à aucune conséquence, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher plus de gens de le faire."



# Les plaques tectoniques "s'infectent" entre elles, menant à la formation de continents et de volcans



*Des scientifiques pensent avoir prouvé que les zones de subduction des plaques tectoniques pouvaient infecter d'autres plaques et créer de nouveaux mouvements. Cela expliquerait la formation des continents et des volcans qui bordent le Pacifique.*

Les tremblements de terre et le mouvement des plaques tectoniques permettent de comprendre comment les continents tels qu'on les connaît se sont formés. Depuis des décennies, les géologues étudient ces mouvements sans comprendre comment ils s'enchaînent. Mais une équipe de chercheurs semble avoir trouvé la réponse.
Dans une étude parue dans Geology, ils expliquent que les zones de subduction – l'endroit où une plaque tectonique océanique s'enfonce sous une autre, plus récente, ou sous une plaque continentale – où se produisent les plus forts séismes, peuvent affecter d'autres plaques. Les scientifiques parlent même de contagion.
"Ce n'est pas juste de la spéculation", assure João Duarte, un géologue portugais non impliqué dans l'étude mais visiblement admiratif du travail de ses confrères, dans Scientific American. Il faut dire que les auteurs de la recherche se sont basés sur des milliers d'années de données géologiques pour soutenir leur théorie et la prouver.

## La ceinture de feu du Pacifique au cœur de la découverte

Les chercheurs ont pris pour objet d'étude la ceinture de feu du Pacifique. Elle désigne l'ensemble des volcans qui borde le pourtour Pacifique, résultats directs de l'activité tectonique d'il y a des centaines de milliers d'années. Il y a 300 millions d'années, ce qui est aujourd'hui la Chine était un archipel séparé par les océans asiatique et Thétys. On sait que plusieurs subductions ont entraîné la fermeture de ces océans, créant ainsi l'Asie et toutes les montagnes qui la composent sur la plaque eurasienne.
Pour les géologues qui se sont penchés sur le sujet, les subductions qui ont ensuite eu lieu au niveau de la plaque pacifique il y a 260 millions d'années sont le résultat d'une infection de la plaque eurasienne sur sa voisine. "En mourant, ces océans ont peut-être infecté la plaque pacifique qui a commencé à subducter vers l'ouest sous le continent asiatique. En un sens, elle a continué de plonger depuis", explique Mark Allen, l'auteur principal de l'étude.

## L'Atlantique bientôt bordé de volcans ?

Si les chercheurs peuvent avancer cette hypothèse avec confiance, c'est parce qu'ils ont trouvé une trace géochimique de l'océan Thétys – qui est plus ou moins l'océan Indien actuel – dans des roches de l'ouest du Pacifique. Une trace qui n'aurait pas dû être là. La seule explication est donc qu'en fermant les océans, les plaques tectoniques se sont échangés des matériaux, d'une zone de subduction à l'autre.

D'autres études seront nécessaires pour comprendre comment cette forme de contagion peut avoir lieu entre deux plaques.
Le sujet est d'autant plus important qu'il interroge les scientifiques sur le futur de l'activité tectonique. Les bords de l'océan Atlantique pourraient-ils à leur tour devenir très actifs dans le futur à cause d'une contagion de ce type ?
Si les séismes sont très rares dans la zone, le tremblement de terre massif de 1775 à Lisbonne a laissé des traces et est un signe qu'une zone de subduction existe. João Duarte prévient : "Dans 100 millions d'années, une nouvelle ceinture de feu de l'Atlantique pourrait se former, exactement comme cela a eu lieu dans le Pacifique."

## Le dérèglement climatique fait émerger une nouvelle île dans la Mer Caspienne

**ALORS** que la montée des eaux ronge les villes côtières du monde entier, une nouvelle île a émergé au sein de la Mer Caspienne. Les deux phénomènes sont étroitement liés au dérèglement climatique. Fin mai, une équipe de scientifiques russes a découvert un nouvel isthme de terre au sein de la Mer Caspienne.
"Des îles émergentes apparaissent à la surface lorsque le niveau de la mer baisse" explique Stepan Podolyako enseignant chercheur et membre de l'expédition. L'île se tient seulement à quelques centimètres du niveau de la mer et sa surface humide était recouverte de bandes de sable, précise le rapport d'expédition.



### Ni une mer, ni un lac

Entourée par la Russie, le Kazakhstan et l'Iran, la Mer Caspienne est considérée comme l'une des frontières naturelles entre l'Europe et l'Asie, au même titre que la chaîne de montagnes de l'Oural. Il est pourtant difficile de définir cette étendue d'eau de 371 000 km2, trop grande pour être un lac, mais pas connectée aux océans du globe.
En 2018, les États riverains prennent position et reconnaissent cette zone comme relevant des eaux internationales.
Ce statut spécifique empêche l'ONU d'y appliquer les règles de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), ce qui en fait parfois un foyer de tensions territoriales.

### La Mer Caspienne s'assèche

Historiquement, le niveau de la mer Caspienne a connu des baisses cycliques, notamment dans les années 1930, 1970 et 2010. Cependant, le dérèglement climatique vient perturber ces cycles naturels, souligne le chercheur. Le niveau de la mer est étroitement lié aux cycles d'évaporation de l'eau, eux-mêmes affectés par la hausse des températures mondiales. Par ailleurs, l'activité tectonique sous-marine pourrait également contribuer à la formation de nouvelles îles.
En raison des conditions météorologiques, les membres de l'expédition n'ont pas pu accoster sur l'île dont la superficie et le nom restent encore à définir. Les chercheurs prévoient d'y retourner et d'y accoster avant la fin de l'année.




www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :**
**(0662) 18.41.81**
**Fax :**
**(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :**
**(026) 22.95.62**
**Fax : (026) 22.95.62**

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :**
**(031) 66.32.64**

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
**N° Tél :**
**034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :**
**(024) 43.60.26**

© 1990-2025
*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

# Grippe intestinale : durée, la soigner, ou gastro ?





*Quand on pense à la grippe intestinale, on associe les symptômes de la grippe à ceux de la gastro-entérite mais qu'en est-il vraiment ?*

Qu'est-ce qu'une grippe intestinale ?La grippe intestinale correspond à un abus de langage et n'existe pas vraiment en tant que telle. Le terme approprié, et utilisé par les soignants, est la gastro-entérite. Quand on parle de "grippe intestinale", on associe les symptômes de la grippe (courbature notamment) aux signes digestifs de la gastro. "La grippe intestinale désigne une inflammation du tube digestif provoquée par un virus", indique le Dr Célia Gouynou, gastro-entérologue.

### Quel virus cause la grippe intestinale ?

"Plusieurs virus peuvent être à l'origine de la grippe intestinale : le rotavirus, le norovirus ou l'adénovirus", précise la médecin. Il se transmet par voie manuportée c'est-à-dire par contact des mains, ou via les selles.

### Quels sont les symptômes de la grippe intestinale ?

"La grippe intestinale, ou gastro-entérite, se caractérise souvent par une diarrhée assez soudaine", explique le Dr Célia Gouynou. Ce symptôme peut s'accompagner de douleurs au ventre, de nausées et de vomissements. Dans certains cas plus rares, le malade peut aussi avoir de la fièvre.

### Quelle différence avec une gastro ?

"C'est la même chose", tranche le Dr Célia Gouynou. La grippe intestinale et la gastro-entérite désignent la même maladie, provoquée par un des trois virus suivants : le rotavirus, le norovirus ou l'adénovirus.

### Combien de temps dure une grippe intestinale ?

La période d'incubation, qui précède l'apparition des premiers symptômes, dure de 24 à 72 heures. Pendant cette période, le malade est contagieux et peut donc transmettre le virus. "Quant aux symptômes, ils se dissipent au bout de 24 à 48 heures, au maximum 72 heures", indique la gastro-entérologue.

### Est-ce contagieux ?

La grippe intestinale est une maladie virale et contagieuse. Sa transmission s'effectue par voie manuportée. "Il est donc essentiel lorsque l'on est malade de respecter les mesures hygienodiététiques, comme le fait se laver les mains et de faire attention aux contacts", prévient le Dr Célia Gouynou.

### Quand et qui consulter ?

"Il est recommandé de consulter en cas de signes atypiques comme une fièvre haute et persistante, du sang dans les selles, de très fortes et inhabituelles douleurs abdominales", explique aussi le Dr Célia Gouynou. Dans ce cas, le patient doit s'adresser à son médecin traitant.

"De manière générale, si les symptômes persistent au-delà de 48 ou 72h, le malade doit consulter son médecin traitant", ajoute la gastro-entérologue. Enfin, les malades âgés et aux nourrissons, plus vulnérables face à ce type de virus, doivent faire l'objet d'une surveillance particulière.

### Que manger quand on a une grippe intestinale ?

"Il est conseillé d'adopter un régime sans résidus pendant deux ou trois jours", recommande le Dr Célia Gouynou. Autrement dit, il vaut mieux éviter les fibres (fruits-légumes) et manger principalement du riz nature.

### Quel est le traitement pour soigner une grippe intestinale ?

"Le médecin va traiter les symptômes", précise le Dr Célia Gouynou. "Des traitements antalgiques comme du Doliprane, ou anti-spasmodiques comme le Spasfon peuvent être prescrits contre les maux de ventre", poursuit-elle. Un ralentisseur de transit, comme du Smecta par exemple, permet aussi de stopper les diarrhées.

## Quels sont les fruits les plus riches en vitamine C ?

**LA FATIGUE** s'intensifie ? C'est le moment de faire le plein de fruits riches en vitamine C pour rebooster l'organisme.

La vitamine C, aussi appelée acide ascorbique, intervient dans de nombreux processus du corps. On sait qu'elle aide à lutter contre la fatigue passagère, le stress oxydatif (qui favorise le vieillissement des cellules) et qu'elle facilite l'absorption du fer non héminique (présent dans les aliments d'origine végétale).

Chez l'Homme, il n'existe ni synthèse ni stockage de la vitamine C : l'alimentation constitue la seule source naturelle d'apport.

Les adultes doivent consommer l'équivalent de 110 mg de vitamine C par jour via l'alimentation (120 mg pour les femmes enceintes ; 170 mg pour les femmes allaitantes). On sait qu'elle est présente dans les fruits mais dans lesquels trouver le plus de vitamine C ?

### 1. La goyave

La goyave est le fruit le plus riche en vitamine C puisqu'il contient 228 mg pour 100 g. Ce fruit est aussi riche en antioxydants et en potassium. Sa saison débute en automne, au mois de novembre. Les meilleures goyaves se mangent de décembre à février.

Au moment de la choisir, privilégiez une goyave lisse, tendre mais pas trop molle (un peu comme la mangue). Plus elle est jaune, plus elle est sucrée. Elle se mange crue (après avoir été épluchée et épépinée) ou cuite.

### 2. Le cassis

Le cassis est un fruit également très riche en vitamine C puisqu'il en concentre 181 mg pour 100 g. Ces petites baies noires violacées contiennent des polyphénols lui conférant des bienfaits antioxydants. C'est entre juillet et septembre que le cassis est le meilleur.

### 3. Le kiwi

Le kiwi est un excellent fruit d'hiver. Il est riche en antioxydants dont la vitamine C qu'il contient à hauteur de 81,90 mg pour 100 g. Il aurait également des effets positifs sur la digestion et des propriétés anti-inflammatoires. Pour bénéficier de ses bienfaits, il faut le manger pendant sa saison c'est-à-dire de janvier à mars.

### 4. La papaye

Ce fruit tropical disponible d'octobre à décembre est parfait pour le faire le plein de vitamine C entre l'automne et l'hiver.

Il en contient 65,3 mg pour 100 g de fruit.

La papaye comporte également des caroténoïdes qui contribuent à améliorer la fonction vasculaire et de la vitamine B9 (particulièrement intéressante pour les femmes qui ont un projet de grossesse ou sont enceintes). Enfin la papaye est une source intéressante de potassium (200mg/100g).

### 5. Le pamplemousse chinois

D'octobre à février, vous pouvez trouver du pamplemousse chinois sur vos étals. Il se mange facilement après avoir retiré doucement son écorce verte/jaune à la main (il n'est pas juteux comme le pamplemousse rose donc plus simple à manger partout). Le pamplemousse chinois a l'avantage d'être riche en vitamine C à hauteur de 61 mg pour 100 g de fruit.

### 6. La clémentine

De novembre à février, la clémentine se déguste facilement le matin au petit-déjeuner, en en-cas à 10h ou pour le goûter.

Elle présente l'avantage de contenir 49 mg de vitamine C dans 100g de fruit (sachant qu'une clémentine pèse environ 70g).

La clémentine contient par ailleurs de la vitamine B9.

### 7. L'orange

La saison de l'orange va de décembre à avril. Comme on la boit en jus, l'orange est simple à consommer mais pas aussi riche en vitamine C qu'on peut le penser. Elle en contient 47,50 mg pour 100 g de fruit. Elle présente l'avantage d'être riche en acide folique et flavonoïdes ce qui lui confère des propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Dans la même famille des agrumes, le citron contient 45 mg de vitamine C pour 100 g.

### 8. L'ananas

Même si on le trouve presque toute l'année sur les étals français, la pleine saison de l'ananas court de décembre à mars. Et c'est un fruit à ne pas oublier pour sa richesse en vitamine C.

Il en contient 46 mg pour 100g soit presqu'autant que l'orange. L'ananas est aussi un fruit riche en vitamine B9 et en potassium.













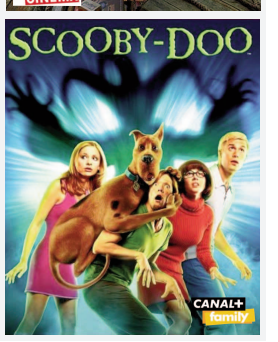
JEUNE INDEPENDANT










# télévision

**PROGRAMME DU JOUR**

**21h05** Téléréalité France - 2025 — TF1
**Koh-Lanta**

**21h05** Emission spéciale — France 2
Sommes-nous tous racistes ?

**21h00** Série dramatique (2022 - Etats-Unis) — 6ter
9-1-1

**21h55** Comédie dramatique - 2024 — CANAL+
**Vingt dieux**

**20h50** Série humoristique — W9
France
**La petite histoire de France**

**20h50** Film d'action — CINE + FRISSON
**Etats-Unis - 2017**
Hitman & Bodyguard

**21h05** Film de science-fiction — 6ter
**Etats-Unis - 2014**
Divergente

**21h00** Cinéma Etats-Unis - 2023 — CINE + PREMIER
**Hypnotic**

**21h10** Rugby — CANAL+ SPORT
Rugby / Super Rugby Pacific

**21h00** Film d'action - Corée du Sud - 2023 — CINE CINEMA
Les Trafiquants

**20h50** Film d'aventures — CANAL+ family
**Etats-Unis - 2002**
Scooby-Doo

**21h15** Film d'action — TMC
France - 2021
Kung-Fu Zohra

21h00 la chaine CANAL+ SERIES




**Série de suspense (2024 - Etats-Unis)**
**Saison 1 - Épisode 1**

## The Agency

Martien, un agent de la CIA infiltré de longue date en Ethiopie, doit quitter sa vie sous couverture et mettre fin à sa relation avec Samia pour rentrer au bureau de Londres. Pendant ce temps, Coyote, un de ses collègues est arrêté en état d'ivresse à Minsk, en Biélorussie. Un fait étrange qui interpelle le chef du bureau de Londres. De son côté, Martien doit former une recrue prometteuse, Daniela Ruiz Morata qui doit être envoyé en Iran.

**22h00**

**Série de suspense (2024 - Etats-Unis)**
**Saison 1 - Épisode 2**

## The Agency

Bosko, le chef de l'agence de Londres, découvre que Frank a dissimulé des informations importantes concernant le passé d'ancien alcoolique de Coyote. La disparition de ce dernier à Minsk met en péril plusieurs opérations secrètes américaines en cours en Russie et en Ukraine. A sa grande surprise Martien apprend que Samia est Londres.

HORAIRES DES PRIÈRES

| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 03:05 | 12:30 | 16:22 | 19:51 | 21:39 |
| CONSTANTINE | 03:13 | 12:35 | 16:25 | 19:54 | 21:41 |
| ALGER | 03:29 | 12:49 | 16:39 | 20:07 | 21:53 |
| OUARGLA | 03:42 | 12:40 | 16:20 | 19:47 | 21:24 |
| CHLEF | 03:35 | 12:56 | 16:46 | 20:14 | 22:01 |
| MOSTAGANEM | 03:42 | 13:00 | 16:50 | 20:18 | 22:04 |
| ORAN | 03:46 | 13:04 | 16:53 | 20:21 | 22:06 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT

N° 8215 — MARDI 17 JUIN 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 26° | 20° |
| Oran | 28° | 20° |
| Constantine | 34° | 18° |
| Ouargla | 40° | 24° |

RÉDUCTION DE L'ÂGE DE LA RETRAITE DANS L'ÉDUCATION

## LA LOI ADOPTÉE

*Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°83-12 relative à la retraite, permettant aux personnels du secteur de l'éducation nationale de bénéficier d'un départ anticipé à la retraite.*



La séance plénière, présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, s'est tenue en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou.
Ce texte très attendu vise à réduire de trois ans l'âge légal de départ à la retraite pour certaines catégories du secteur éducatif, en réponse à une revendication récurrente des syndicats enseignants. Il concerne les enseignants des cycles primaire, moyen et secondaire, mais aussi les inspecteurs et les directeurs d'établissements scolaires. Concrètement, les hommes concernés pourront prendre leur retraite dès 57 ans (au lieu de 60 ans), tandis que les femmes pourront y prétendre à 52 ans (au lieu de 55 ans). Toutefois, la loi précise que cette réduction ne peut être cumulée avec celle prévue au titre de l'éducation des enfants, mentionnée à l'article 8 de la législation en vigueur sur la retraite. Le ministre Fayçal Bentaleb a souligné que cette mesure est à la fois un acte de reconnaissance pour les efforts fournis par les personnels de l'éducation et une réponse sociale adaptée à la pénibilité du métier. Il a assuré que le dispositif ne portera pas atteinte à l'équilibre du système de retraite. L'adoption de cette loi marque une évolution importante dans la politique sociale envers les enseignants, souvent confrontés à des conditions de travail éprouvantes. Les syndicats du secteur, qui ont salué cette avancée, attendent désormais les décrets d'application pour garantir une mise en œuvre rapide et équitable.
Pour rappel, en avril dernier, lors du Conseil des ministres présidé par Abdelmadjid Tebboune, le chef de l'État avait déjà donné son aval de principe pour la réduction de l'âge de départ à la retraite dans le secteur de l'éducation. Cette mesure s'inscrivait dans le cadre d'une série de réformes destinées à valoriser le métier d'enseignant et à renouveler les effectifs pédagogiques.
Au-delà de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des enseignants, cette réforme cherche également à réduire la pénibilité d'un métier souvent jugé exigeant.
M. Meriane a rappelé que, dès 2003, plusieurs syndicats avaient déjà insisté sur la nécessité de permettre un départ anticipé à la retraite après 25 années de service, pour ceux qui le souhaitent.

**Aymen D.**

SEMAINE MONDIALE DES ARCHIVES

## Oran renforce sa stratégie de conservation

**LES FESTIVITÉS** de la Semaine mondiale des archives ont été officiellement lancées, hier à Oran, sous la supervision du wali de la ville, Samir Chibani, en présence de Mohamed Bounâama, directeur général des Archives nationales. Le programme prévoit plusieurs interventions, des hommages à des personnalités algériennes reconnues dans le domaine des archives à l'échelle internationale, des journées portes ouvertes, une session de formation sur les archives judiciaires, ainsi qu'un colloque international consacré aux archives conservées dans le monde arabe et islamique.
Dans son discours d'ouverture, le wali a insisté sur l'importance stratégique des archives, qu'il a décrites non comme un simple ensemble de documents, mais comme une véritable fenêtre sur le passé et une boussole pour l'avenir. Il a souligné leur rôle fondamental dans la préservation de la mémoire nationale ainsi que leur contribution essentielle à la recherche scientifique et historique.
Il a également rappelé que l'État a mobilisé des moyens importants pour assurer une gestion efficace des archives au sein des institutions publiques, tant sur le plan structurel qu'organisationnel. Ces archives, a-t-il précisé, constituent une référence des activités officielles et la mémoire vivante des institutions comme de la société. Leur valorisation s'inscrit pleinement dans la construction de l'État de droit et la protection des droits et obligations des citoyens ainsi que des structures publiques et privées.
Dans cette optique, l'intégration des archives dans les organigrammes des institutions s'est accompagnée de la création d'un corps professionnel composé d'archivistes et de documentalistes, chargés de préserver le patrimoine documentaire national.
Poursuivant son allocution, le wali a indiqué que, dans un souci de modernisation, les services de la wilaya, en coordination avec la Direction générale des Archives nationales, ont entrepris la numérisation progressive des documents ainsi que la formation continue du personnel en charge de leur gestion.
Par ailleurs, face à l'accroissement constant des volumes d'archives, un nouveau centre d'archives à l'échelle de la wilaya a été construit selon les standards internationaux. Cette infrastructure moderne remplace les anciens locaux devenus inadaptés, a-t-il précisé. Le centre dispose de toutes les installations nécessaires à une conservation optimale, à savoir 70% de la superficie sont dédiés aux magasins d'archives, équipés d'étagères métalliques modernes. Il est également doté d'une bibliothèque pouvant accueillir plus de 40 000 ouvrages, de 10% d'espaces techniques équipés de matériel informatique et de scanners pour la numérisation et la recherche, ainsi que de 10% d'espaces publics comprenant deux salles de lecture, une salle de conférences et un hall destiné aux expositions à l'occasion des grandes dates historiques.

**Brahim Mazi**

## AGRESSION SIONISTE CONTRE L'IRAN

### Le Conseil de sécurité doit réagir

**LE MINISTRE** d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu hier un appel téléphonique de son homologue iranien, le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Abbas Araghtchi.
Les deux parties ont discuté de l'agression sioniste contre l'Iran. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cet échange, le ministre iranien a informé Ahmed Attaf des récents développements liés à l'agression sioniste contre la République islamique d'Iran, ainsi que des conséquences persistantes de cet acte sur la sécurité et la stabilité de la région.
Pour sa part, Attaf a réaffirmé la position ferme de l'Algérie, qui condamne catégoriquement cette agression. Il a souligné l'urgence impérieuse que le Conseil de sécurité des Nations unies assume pleinement ses responsabilités en veillant au respect du droit international et des principes de la Charte des Nations unies. Cette exigence vise à mettre un terme aux multiples agressions israéliennes qui plongent l'ensemble de la région dans un cycle de violence, d'insécurité et d'instabilité.

## JUSTICE

### Le procès de Tayeb Louh reporté

**L'ANCIEN** ministre de la Justice, Tayeb Louh, devra de nouveau faire face à la justice. Le Pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed a reporté, ce hier, au 23 juin prochain l'examen de sa nouvelle affaire, dans laquelle il est poursuivi pour enrichissement illicite et recel de produits du crime. Déféré depuis son lieu de détention, Tayeb Louh a comparu devant la première chambre du Pôle pénal spécialisé, dans une affaire qui s'ajoute à un lourd passif judiciaire.
Il s'agit cette fois de l'acquisition suspecte d'un bien immobilier haut de gamme, une villa située à Dely Ibrahim, dont la valeur est estimée à plus de 10 milliards de centimes.
Selon le dossier d'accusation, cette acquisition soulève de nombreuses interrogations sur la provenance des fonds, en lien avec les dispositions de la loi relative à la lutte contre la corruption et à sa prévention. Les enquêteurs évoquent des signes manifestes d'enrichissement injustifié par rapport aux revenus déclarés de l'ex-ministre.
Déjà condamné dans une précédente affaire impliquant des faits de trafic d'influence, abus de fonction et atteinte à l'indépendance de la justice, Tayeb Louh purge actuellement une peine de prison. Cette nouvelle poursuite pourrait alourdir son dossier pénal. Le report du procès a été décidé pour permettre à la défense de préparer ses arguments et à la chambre de recueillir les éléments complémentaires nécessaires au jugement.

**S. N.**